



Société Anonyme à Conseil d'administration

Siège social : 1 boulevard Hippolyte Marques, 94200 Ivry-sur-Seine

# **Rapport financier semestriel**

## **2022**

<b>1 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</b>	<b>3</b>
<b>2 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE</b>	<b>5</b>
2.1 Indicateurs de performance .....	6
2.2 Analyse de l'activité et des résultats du premier semestre.....	6
2.3 Commentaires sur les principaux postes de bilan .....	16
2.4 Flux de trésorerie consolidés du Groupe.....	17
2.5 Endettement financier.....	19
2.6 Investissements.....	21
2.7 Evènements postérieurs à la clôture .....	22
2.8 Principales transactions avec les parties liées .....	22
2.9 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants .....	22
<b>3 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022</b>	<b>23</b>
3.1 Comptes consolidés au 30 juin 2022 .....	24
3.2 Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes.....	77

# 1

## **Attestation du responsable du rapport financier semestriel**

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Christophe Gurtner, Président-Directeur Général de Forsee Power

Ivry-sur-Seine, le 16 septembre 2022

# 2

## Rapport semestriel d'activité

## 2.1 Indicateurs de performance

Le Groupe a recours au chiffre d'affaires et à l'EBITDA comme principaux indicateurs de performance. Ces indicateurs de performance sont suivis de manière régulière par le Groupe pour analyser et évaluer ses activités et leurs tendances, mesurer leur performance, préparer les prévisions de résultats et procéder à des décisions stratégiques.

En complément, le Groupe suit un EBITDA ajusté correspondant à l'EBITDA, retraité des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions car il considère qu'elles ne reflètent pas la performance opérationnelle courante du Groupe et qu'elles n'ont pas d'impact direct sur la trésorerie.

### Définition de l'EBITDA et de l'EBITDA ajusté

Le Groupe considère l'EBITDA et l'EBITDA ajusté, mesure à caractère non comptable, comme des mesures de performance.

La réconciliation de ces agrégats avec les comptes IFRS est présentée dans le tableau ci-après :

En milliers d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(12 178)</b>	<b>(10 154)</b>
- Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(1 475)	(980)
- Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	(598)	(620)
- Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(1 215)	(571)
- Dépréciation nette d'actifs	(690)	124
<b>EBITDA</b>	<b>(8 200)</b>	<b>(8 107)</b>
- Charges liées aux rémunérations fondées sur des actions	(1 976)	(247)
- Cotisations patronales des rémunérations fondées sur des actions	(26)	0
<b>EBITDA ajusté <sup>(a)</sup></b>	<b>(6 198)</b>	<b>(7 860)</b>

a) L'EBITDA ajusté correspond à l'EBITDA retraité des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions (charge « IFRS 2 ») ainsi que les cotisations patronales. La charge « IFRS 2 », s'établit à (1 976) milliers d'euros sur le premier semestre 2022 contre (247) milliers d'euros au premier semestre 2021. Les cotisations patronales des rémunérations fondées sur des actions, quant à elles, s'établissent à (26) milliers d'euros sur le premier semestre 2022 (nulle sur le premier semestre 2021). Sur le premier semestre 2021, selon cette nouvelle définition, l'EBITDA ajusté se serait établi à (7 860) milliers d'euros.

## 2.2 Analyse de l'activité et des résultats du premier semestre

### 2.2.1 Perspective et tendances

Au cours du second semestre 2022, Forsee Power s'attachera à lancer l'aménagement de son unité de production aux Etats-Unis avec l'objectif d'atteindre une capacité de production de 3 GWh d'ici 2027 et à poursuivre le développement de ses partenariats commerciaux ainsi que ses travaux de R&D afin d'élargir son offre de produits et de services.

Le Groupe annonce un atterrissage de chiffre d'affaires supérieur à 100 millions d'euros en 2022 et confirme par ailleurs ses objectifs financiers à horizon 2027, à savoir l'atteinte d'un chiffre d'affaires d'environ 600 millions d'euros et des marges d'EBITDA et d'EBITDA ajusté toutes deux supérieures à 15%.

Forsee Power reste vigilant quant aux incertitudes liées à la crise de la Covid-19, notamment en Chine où le Groupe opère l'un de ses 4 sites de production ainsi qu'aux impacts liés au conflit en Ukraine, impact logistique entre l'Asie et l'Europe, à la hausse du prix des matières premières et au contexte de tension sur l'approvisionnement de certains composants électroniques.

## **2.2.2 Eléments significatifs de la période**

### **2.2.2.1 Performance commerciale**

- Commande de 420 systèmes de batteries ZEN SLIM par Wrightbus : Forsee Power a reçu une commande ferme portant sur 420 systèmes de batteries ZEN SLIM pour équiper des bus de Wrightbus. Les livraisons de ces systèmes de batteries sont prévues en 2022 et 2023.
- Lancement des livraisons de 5 000 batteries GO 10 à Omega Seiki Mobility en Inde pour leurs 3 roues électriques RAGE+ ;
- Renouvellement du partenariat avec IVECO pour la fourniture de batteries destinées aux autobus électriques ;
- Commande pour équiper 20 camions bennes à hydrogène de Ballard Motive Solutions ;
- Partenariat avec EDF Store & Forecast pour le développement de systèmes de stockage d'électricité mobiles avec des batteries de première et seconde vie ;
- Renouvellement du partenariat technologique avec LG Energy Solution pour le lancement des systèmes de batteries haute énergie ZEN 42.

### **2.2.2.2 Déploiement industriel**

#### **- Déploiement du Groupe aux Etats-Unis**

Forsee Power poursuit son développement à l'international en établissant son siège nord-américain et une gigafactory à Columbus dans l'état de l'Ohio.

L'objectif du Groupe est d'atteindre une capacité de production de 3 GWh aux États-Unis d'ici 2027, impliquant des investissements de près de 13 millions d'euros durant la première phase. Cet investissement permettra l'adaptation de l'offre de produits au marché local, la construction de lignes de production et le recrutement d'une équipe locale de 150 employés.

#### **- Inauguration de l'usine de production en série de Chasseneuil-du-Poitou**

Forsee Power a officiellement inauguré à Chasseneuil-du-Poitou son usine de production en série de systèmes de batteries intelligentes pour véhicules lourds.

### **2.2.2.3 Innovation et développement de nouveaux produits :**

- Lancement de PULSE 0.5, une batterie ultra haute puissance pour les systèmes hybrides 48V off-highway
- Obtention de la certification DNV pour sa batterie Pulse 2.5 'marine'
- Augmentation de l'autonomie des batteries portables Life pour le secteur médical
- Extension de la gamme SLIM avec les batteries ZEN 8 SLIM pour véhicules off-highway et légers
- Lancement de la nouvelle gamme ZEN PLUS :

Forsee Power a lancé une nouvelle offre de systèmes de batterie pour véhicules lourds à très haute densité d'énergie et ultra modulaire. Cette nouvelle gamme appelée ZEN PLUS est le premier pack du marché offrant la capacité d'ajuster parfaitement la tension et l'énergie au besoin du système ; il permet à la fois de supporter les motorisations 650V et les motorisations 800V avec un seul et même format de batterie.

#### **2.2.2.4 Déploiement de la stratégie d'offrir une gamme de produits et de service complète par le renforcement dans la société NEO Capital**

Forsee Power a renforcé le 31 mai et le 30 juin 2022 sa participation à hauteur de 50% dans la société NEO Capital détenue auparavant à hauteur de 15%.

Cette opération fait écho à la stratégie de Forsee Power d'offrir une gamme de produits et services complète avec un positionnement sur l'intégralité de la chaîne de valeur pour accompagner les constructeurs et les territoires dans leur transition écologique avec des solutions clés en main.

#### **2.2.2.5 Contentieux avec la société Unu GmbH**

##### ***Procédure de référé-expertise à Paris :***

Le Juge des référés du Tribunal de Commerce de Paris s'est déclaré, par jugement du 18 mars 2022, incompetent dans la demande de la société Unu GmbH de remplacer l'expert judiciaire nommé en avril 2021. Le Juge du contrôle a maintenu l'expert judiciaire et a désigné un co-expert judiciaire. La prochaine réunion du collège d'experts judiciaires est attendue pour septembre 2022.

##### ***Procédure au fond :***

Le Tribunal a renvoyé l'affaire au 28 septembre 2022 pour une audience de procédure. La Société s'attend à ce que le Tribunal sursoit à statuer jusqu'au dépôt du rapport d'expertise.

##### ***Procédure de référé-expertise à Lyon :***

La société Unu GmbH a assigné en référé le 25 mai 2022 devant le Tribunal judiciaire de Lyon pour une demande d'expertise judiciaire diligentée par l'assureur et la famille d'un particulier décédé dans l'incendie de son habitation en août 2021.

Cette expertise judiciaire a pour mission de déterminer l'origine de l'incendie dont les circonstances ne sont pas établies.

Les investigations n'ont pas débuté et aucune cause n'est à ce stade privilégiée. Le Juge des référés a prononcé l'extension de la mission d'expertise le 1<sup>er</sup> août 2022.

Pour plus de détail concernant les différents contentieux avec la société Unu GmbH, le lecteur est invité à se reporter à la note 7.11 des états financiers semestriels et au paragraphe 2.3 du présent document.

#### **2.2.2.6 Incidence liée à la situation en Ukraine et en Russie**

Le Groupe n'est pas exposé aux mesures de restrictions imposées à la Russie dans la mesure où Forsee Power ne dispose ni de collaborateur, ni de client, ni de fournisseur dans ce pays.

En revanche des impacts logistiques et des hausses des coûts des matières, liés à la situation géopolitique en Ukraine et dans le secteur énergétique, existent mais le Groupe n'est pas directement exposé.

#### **2.2.2.7 Impact de la Covid-19 sur l'activité en Chine**

Le premier trimestre 2022 a été affecté par une augmentation des cas de la Covid-19 en Chine, notamment à Shanghai, ce qui a exposé le Groupe au risque pandémique du fait de la présence en Chine de l'un de ses sites de production et de certains de ses fournisseurs.

Néanmoins cette situation n'a pas eu de perturbation significative sur le premier semestre, le site de production situé en Chine ayant fonctionné normalement et a continué à opérer sans problème particulier.

#### **2.2.2.8 Incertitudes liées au contexte actuel économique et politique**

Le contexte actuel tant économique que politique peut créer des incertitudes sur les activités commerciales du Groupe (à savoir l'inflation, l'augmentation des prix de certaines matières premières et de l'énergie, une rupture de la chaîne d'approvisionnement ou une pénurie de composants électroniques...). Néanmoins, le Groupe suit et pilote avec attention la potentielle augmentation de ses structures de coûts (prix des matières

premières, inflation des salaires et dans la chaîne d'approvisionnement), et inclut généralement dans les contrats clients une clause d'ajustement de prix, de telle sorte qu'il ne connaisse qu'une exposition limitée à la variation des prix des matières premières.

### 2.2.3 Commentaires sur l'activité

Les informations suivantes concernant la situation financière et les résultats de Forsee Power doivent être lues conjointement avec les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2022, inclus dans le présent document, qui sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire.

Les états financiers semestriels de Forsee Power ont été préparés conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne (« IFRS-UE ») et ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes dont le rapport d'examen limité est présenté en section 3.2.

Les chiffres indiqués en milliers d'euros dans les tableaux et analyses figurant dans cette section ont été arrondis. Par conséquent, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis séparément. De même, la somme des pourcentages, calculés à partir de chiffres arrondis, peut ne pas correspondre à 100 %.

Compte tenu de la nature de son activité et de son implantation géographique, les résultats du Groupe sont affectés par les variations des taux de change. Pour une analyse de l'exposition du Groupe au risque de change, se référer à la note 7.15.3 des états financiers semestriels en section 3.1 du présent document.

#### 2.2.3.1 Chiffres clés

(En milliers d'euros)	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Var	Var (en %)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>49 727</b>	<b>37 171</b>	+ 12 556	+ 34%
<i>Dont Heavy Vehicles (HeV)</i>	38 474	29 573	+ 8 901	+ 30%
<i>Dont Light Vehicles and Industrial Tech (LeV &amp; Ind Tech)</i>	11 253	7 597	+ 3 656	+ 48%
<b>EBITDA <sup>(a)</sup></b>	<b>(8 200)</b>	(8 107)	- 93	- 1%
Marge d'EBITDA	<b>(16) %</b>	(22) %		
<b>EBITDA ajusté <sup>(b)</sup></b>	<b>(6 198)</b>	(7 860)	+ 1 662	+ 21%
Marge d'EBITDA ajusté	<b>(12) %</b>	(21) %		
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(12 178)</b>	<b>(10 154)</b>	- 2 024	- 20%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(12 178)</b>	<b>(10 154)</b>	- 2 024	- 20%
<b>Résultat financier</b>	<b>2 504</b>	<b>(6 377)</b>	+ 8 881	+ 139%
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>(9 834)</b>	<b>(16 769)</b>	<b>+ 6 935</b>	<b>41%</b>

a) L'indicateur d'EBITDA correspond au résultat opérationnel avant amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles, amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles, amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et dépréciation nette d'actifs. Cet indicateur est détaillé dans la section 2.1 du présent document.

b) En complément de l'EBITDA, le Groupe suit un EBITDA ajusté. Cet indicateur alternatif de performance correspond à l'EBITDA re traité charges liées aux rémunérations fondées sur des actions. En effet le Groupe considère que ces charges ne reflètent pas sa performance opérationnelle courante, notamment pour les plans de rémunérations réglés en capitaux propres, ces derniers n'ayant pas d'impact direct sur la trésorerie. La définition et le calcul de cet indicateur est détaillé dans la section 2.1 du présent document.

Sur le premier semestre 2022, Forsee Power a enregistré une robuste performance commerciale dans un environnement de forte tension sur les approvisionnements, avec un chiffre d'affaires consolidé de 49 727 milliers d'euros en hausse de 34 %, reflétant notamment :

- la forte reprise de l'activité sur le marché des véhicules lourds (+ 30 %) et une activité toujours soutenue sur le segment des véhicules légers (+ 48 %).
- un effet de périmètre positif lié à l'intégration de l'activité d'Holiwatt le 21 juillet 2021 (+ 397 milliers d'euros ; + 1%).

A périmètre constant<sup>1</sup>, le chiffre d'affaires du Groupe se serait établi à 49 330 milliers d'euros au premier semestre 2022.

L'EBITDA ajusté du Groupe est en progression, passant de (7 860) milliers d'euros sur le premier semestre 2021 à (6 198) milliers d'euros sur le premier semestre 2022, malgré un effet de périmètre négatif de - 1 481 milliers d'euros lié à l'intégration d'Holiwatt le 21 juillet 2021.

A périmètre constant<sup>1</sup>, au premier semestre 2022, l'EBITDA ajusté du Groupe se serait établi à (4 717) milliers d'euros, soit 10% du chiffre d'affaires du Groupe à périmètre constant.

Dans ce contexte, la marge d'EBITDA ajusté est passée de (21)% au premier semestre 2021 à (12)% au premier semestre 2022. Cette amélioration s'explique essentiellement par :

- l'amélioration de la marge brute (+ 3 341 milliers d'euros) du fait à la fois d'un meilleur taux de marge (productivité) et d'un volume plus élevé ;
- l'intégration des coûts de fonctionnement nets de la nouvelle activité Holiwatt reprise par le Groupe en juillet 2021 (-1 481 milliers d'euros).

Le résultat opérationnel au premier semestre 2022 s'est élevé à (12 178) milliers d'euros. Il est en recul par rapport à un résultat opérationnel de (10 154) milliers d'euros sur le premier semestre 2021. Le résultat opérationnel est analysé ci-après au paragraphe 2.2.5 du présent document.

Suite à son introduction en bourse en novembre 2021, Forsee Power bénéficie d'une liquidité importante. Le Groupe a par ailleurs continué à déployer avec succès des actions d'augmentation des délais de paiement avec ses fournisseurs, et à utiliser ses contrats de factoring « déconsolidants » permettant également d'optimiser son BFR (besoin en fonds de roulement).

Le solde du besoin en fonds de roulement au bilan de la clôture semestrielle représente 62 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2022, contre 50 % au premier semestre 2021. Cette hausse de 12 022 milliers d'euros du BFR s'explique essentiellement par un niveau de stock plus élevé (+ 11 081 milliers d'euros). La croissance très forte du chiffre d'affaires Groupe au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 (+52%), a en effet nécessité un redimensionnement des stocks. Par ailleurs, le manque ponctuel de certains composants en fin du premier semestre 2022 n'a pas permis de finaliser la production de certains systèmes de batterie, entraînant une augmentation des stocks d'encours de production.

La variation des autres postes du BFR (clients, fournisseurs, autres actifs et autres passifs courants) demeure quant à elle relativement stable (+ 941 milliers d'euros) dans ce contexte de très forte croissance, le Groupe bénéficiant de lignes de factoring déconsolidant pour ses créances clients, et menant par ailleurs des actions de fond afin d'améliorer continuellement ses délais de règlement fournisseur.

Le montant des CAPEX (hors impact IFRS 16, hors immobilisations incorporelles) en % du chiffre d'affaires reste stable à 4%, soit 1 988 milliers d'euros au premier semestre 2022 et 1 449 milliers d'euros au premier semestre 2021 soit 6 %.

La trésorerie et les capitaux propres du Groupe (y compris les dépenses d'investissement et la dette financière) sont analysés au paragraphe 2.4 du présent document.

---

<sup>1</sup> La notion de périmètre constant s'entend hors contribution de la société Holiwatt acquise le 21 juillet 2021.

## 2.2.4 Présentation sectorielle

Le Groupe présente son information sectorielle sur la base de l'information financière présentée à la direction du Groupe dans son *reporting* interne, qu'il examine régulièrement en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources aux segments d'activités et d'évaluation de leur performance. Les *reporting* du Groupe comportent deux segments d'activité :

- *Heavy Vehicles (HeV)* (ou Transport et stockage) regroupant le marché des solutions adaptées au développement des véhicules à motorisation électrique ou hybride des différents moyens de transport (bus, véhicules utilitaires et de « dernier kilomètre », tramways, trains, camions et marine) et du stockage stationnaire (résidentiel, commercial et industriel). Le stockage stationnaire ne fait pas partie de la première vie mais de la seconde vie.
- *Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)* (ou portable et mobilités) regroupant le marché de la mobilité électrique légère ainsi que celui d'autres applications électriques (scooter électrique, véhicules légers de 2 à 4 roues, vélo électrique, équipements médicaux, objets connectés, domotique, robotique et outillage professionnel).

Ces segments d'activité sont ventilés par zone géographique : France, Europe (hors de France), Asie, Etats-Unis et reste du monde. Le chiffre d'affaires par zone géographique est déterminé selon la localisation des clients.

## 2.2.5 Résultats des opérations

### Chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires par segment d'activité et zone géographique est détaillée dans le tableau ci-après.

En milliers d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021	Var
France			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	22 288	27 529	- 5 241
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV &amp; Ind Tech)</i>	3 488	2 415	+ 1 073
<b>Total</b>	<b>25 775</b>	<b>29 945</b>	<b>- 4 170</b>
<i>En %</i>	<i>51,8%</i>	<i>80,6%</i>	
Europe			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	15 950	1 996	+ 13 954
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV &amp; Ind Tech)</i>	1 937	1 753	+ 184
<b>Total</b>	<b>17 887</b>	<b>3 749</b>	<b>14 138</b>
<i>En %</i>	<i>36,0%</i>	<i>10,1%</i>	
Asie			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	88		+ 88
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV &amp; Ind Tech)</i>	4 499	2 597	+ 1 902
<b>Total</b>	<b>4 587</b>	<b>2 597</b>	<b>1 990</b>
<i>En %</i>	<i>9,2%</i>	<i>7,0%</i>	
Etats-Unis			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	146		+ 146
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV &amp; Ind Tech)</i>	1 329	832	+ 497
<b>Total</b>	<b>1 475</b>	<b>832</b>	<b>643</b>
<i>En %</i>	<i>3,0%</i>	<i>2,2%</i>	
Reste du monde			
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	3	48	- 45

<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV &amp; Ind Tech)</i>			0
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>48</b>	<b>- 45</b>
<i>En %</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,1%</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>49 727</b>	<b>37 171</b>	<b>12 556</b>
<i>Heavy Vehicles (HeV)</i>	<i>38 474</i>	<i>29 573</i>	<i>+ 8 901</i>
<i>Light Vehicles and Industrial Tech (LeV &amp; Ind Tech)</i>	<i>11 253</i>	<i>7 597</i>	<i>+ 3 656</i>

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé à 49 727 milliers d'euros au premier semestre 2022 contre 37 171 milliers d'euros au premier semestre 2021, en hausse de + 12 556 milliers d'euros, soit une progression de + 34 %. La croissance enregistrée au premier semestre 2022 est principalement expliquée par la forte reprise de l'activité sur le marché des véhicules lourds (+ 30 %) et une activité toujours soutenue sur le segment des véhicules légers (+ 48 %). Au cours de cette période, Forsee Power a continué de profiter de son positionnement de leader des systèmes de batteries intelligents pour des segments à forte valeur ajoutée. En parallèle, dans un contexte de tensions sur l'approvisionnement de certains composants électroniques, la Société a su maintenir ses efforts en matière de flexibilité afin de satisfaire la forte demande du marché de l'électromobilité.

En termes de répartition géographique des revenus, le marché français est le contributeur majoritaire du chiffre d'affaires total, tandis que le reste de l'Europe progresse fortement représentant désormais 36% des ventes (contre 10% au premier semestre 2021).

**Le segment d'activité Heavy Vehicles (HeV)** représente 77 % du chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2022 contre 80 % au premier semestre 2021.

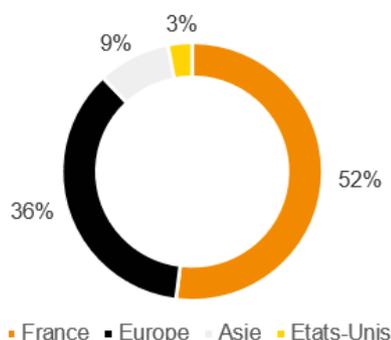
Le chiffre d'affaires de ce segment s'est élevé à 38 474 milliers d'euros au premier semestre 2022, en hausse de + 8 901 milliers d'euros, soit + 30 % par rapport au premier semestre 2021. Cette belle croissance est principalement liée au démarrage des livraisons au client Bamford Bus au Royaume-Uni dans le cadre d'une commande globale pour équiper 420 bus avec les systèmes de batterie ZEN SLIM.

A noter que la croissance de ce segment sur le 2<sup>ème</sup> trimestre 2022 a été de +56% par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021, reflétant ainsi une très forte accélération de l'activité Bus.

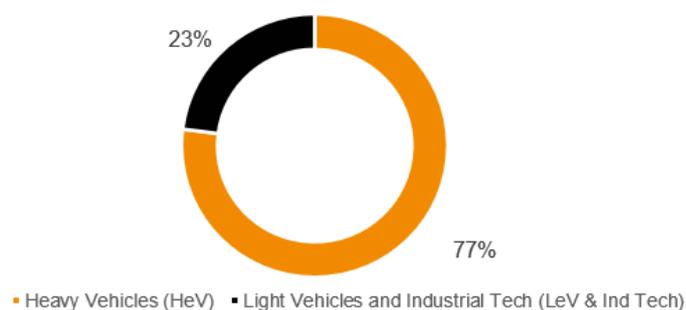
**Le segment Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)** a représenté 23 % du chiffre d'affaires du Groupe au premier semestre 2022 contre 20 % au premier semestre 2021.

Le chiffre d'affaires de ce segment s'est établi à 11 253 milliers d'euros, en progression de + 3 656 milliers d'euros, soit + 48 % par rapport au premier semestre 2021. Cette hausse reflète principalement la croissance soutenue du Groupe dans le secteur des deux roues, en Asie et en Europe.

**REPARTITION DU CHIFFRE  
D'AFFAIRES PAR ZONE  
GEOGRAPHIQUE**



**REPARTITION DU CHIFFRE  
D'AFFAIRES PAR SEGMENT  
D'ACTIVITE**



**Résultat opérationnel courant**

Le tableau ci-dessous présente les éléments constitutifs du résultat opérationnel courant du Groupe, en valeur absolue et en pourcentage du chiffre d'affaires, pour les périodes indiquées.

	Semestres clos				Variation %
	2022		2021		
	Milliers d'euros	% du chiffre d'affaires	Milliers d'euros	% du chiffre d'affaires	
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>49 727</b>	-	<b>37 171</b>	-	+ 34%
Autres produits et charges opérationnels	(366)	- 1%	(177)	0%	- 107%
Services extérieurs et achats consommés	(41 384)	- 83%	(33 212)	- 89%	- 25%
Charges de personnel	(15 442)	- 31%	(10 593)	- 28%	- 46%
Impôts et taxes	(361)	- 1%	(471)	- 1%	+ 23%
Amortissements	(3 288)	- 7%	(2 171)	- 6%	- 51%
Provisions et dépréciations	(1 064)	- 2%	(700)	- 2%	- 52%
<b>Résultat opérationnel courant (EBIT)</b>	<b>(12 178)</b>	- 24%	<b>(10 154)</b>	- 27%	- 20%

- **Chiffre d'affaires**

Se reporter à l'analyse faite ci-avant.

- **Autres produits et charges opérationnels**

Les autres produits et charges opérationnels ont baissé et représentent une charge de (366) milliers d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2022 contre (177) milliers d'euros pour le semestre clos le 30 juin 2021, soit une baisse de - 189 milliers d'euros.

- **Services extérieurs et achats consommés**

La décomposition du poste se présente comme suit :

En milliers d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
Achats consommés, y compris gains et pertes de change sur achats	(36 008)	(28 877)
Honoraires, prestations extérieures	(1 917)	(1 772)
Locations, entretien & assurances	(793)	(499)
Transports, déplacements & réceptions	(1 381)	(965)
Frais d'études et de recherche	(689)	(648)
Frais postaux & de télécommunications	(114)	(133)
Sous-traitance	(365)	(269)
Autres	(117)	(48)
<b>Services extérieurs et achats consommés</b>	<b>(41 384)</b>	<b>(33 212)</b>

La hausse des services extérieurs et achats consommés de - 8 172 milliers d'euros, soit + 25%, au premier semestre 2022 par rapport au premier semestre 2021, s'explique essentiellement par :

- l'augmentation des achats consommés de + 7 131 milliers d'euros (+ 25 % par rapport au premier semestre 2021), principalement due à l'augmentation de l'activité et ;
- l'augmentation des Transports, déplacements & réceptions pour + 416 milliers d'euros principalement du fait de l'augmentation de l'activité et la levée des restrictions sanitaires liées au COVID-19.

Le coût des cellules de batterie dépend en partie des prix et de la disponibilité des matières premières telles que le lithium, le nickel, le cobalt et/ou d'autres métaux. Les coûts de ces matières premières ont augmenté en raison de l'augmentation des coûts de production et de la hausse de la demande sur le marché des véhicules électriques.

Les prix de ces matières fluctuent et leur approvisionnement disponible peut être instable en fonction des conditions du marché et de la demande mondiale, notamment en raison de l'augmentation de la production mondiale de véhicules électriques et de produits de stockage d'énergie.

Ces hausses sont compensées par des actions commerciales permettant de transférer tout ou partie de ces surcoûts additionnels aux clients.

- **Charges de personnel**

La hausse des charges de personnel de 4 849 milliers d'euros s'explique par :

- l'augmentation de l'activité pour un montant de 3 094 milliers d'euros, incluant notamment l'intégration des effectifs de l'activité Holiwatt acquise en juillet 2021 et ;
- l'augmentation du coût des paiements en action pour un montant de 1 729 milliers d'euros, relatifs à l'étalement des charges des plans de stock-options et d'actions gratuites validés les années précédentes.

- **Impôts et taxes**

Les impôts, taxes et versements assimilés sont stables (- 110 milliers d'euros entre le premier semestre 2022 et le premier semestre 2021) et s'élèvent à (361) milliers d'euros au 30 juin 2022.

- **Résultat opérationnel non courant**

Il n'y a pas d'élément opérationnel non courant enregistrés sur le premier semestre 2022 et 2021.

- **Amortissements, provisions et dépréciations nettes**

Le poste est détaillé comme suit :

En milliers d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(1 475)	(980)
Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	(598)	(620)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(1 215)	(571)
Provisions pour risques et charges	(374)	(824)
Dépréciations nettes sur stocks et créances	(690)	124
<b>Dotations nettes</b>	<b>(4 352)</b>	<b>(2 872)</b>

Le poste est en hausse passant de (2 872) milliers d'euros au premier semestre 2021 à (4 352) milliers d'euros au premier semestre 2022. Sa contribution en pourcentage du chiffre d'affaires est en hausse pour atteindre 9 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2022 contre 8 % au premier semestre 2021.

Les immobilisations et les provisions font l'objet d'un développement dans les commentaires du bilan au paragraphe 2.3 du présent document.

### Résultat opérationnel

Compte tenu des facteurs présentés ci-dessus, le résultat opérationnel du Groupe représente une charge de (12 178) milliers d'euros au premier semestre 2022 contre (10 154) milliers d'euros au premier semestre 2021, en dégradation de - 2 024 milliers d'euros.

### Résultat Financier

La très nette diminution du coût de l'endettement financier brut de 1 710 milliers d'euros, qui s'établit à (1 441) milliers d'euros au 30 juin 2022 contre (3 151) milliers d'euros au 30 juin 2021, s'explique directement par la réduction globale de l'endettement du Groupe réalisé lors du 2<sup>ème</sup> semestre 2021.

Les autres charges et produits financiers nets sont un produit de 3 944 milliers d'euros au premier semestre 2022 contre une charge de 3 266 milliers d'euros au premier semestre 2021. L'évolution de ce poste s'explique principalement par la variation de juste valeur des dérivés relatifs aux bons de souscriptions d'actions qui avaient été émis en faveur de la Banque Européenne d'Investissement.

### Charge d'impôt

La charge d'impôt s'établit à (161) milliers d'euros au 30 juin 2022 contre (238) milliers d'euros au 30 juin 2021. L'impôt théorique s'élève à un produit d'impôt de 2 418 milliers d'euros au 30 juin 2022 contre un produit de 4 133 milliers d'euros au 30 juin 2021. L'évolution de la charge d'impôt résulte de celle des impôts différés.

Les différences (soit un produit d'impôt de 2 580 milliers d'euros au 30 juin 2022 et 4 371 milliers d'euros au 30 juin 2021) entre la charge fiscale théorique et la charge fiscale, résulte essentiellement de l'impact de la variation de la charge d'impôt concernant le déficit fiscal non reconnu au bilan (3 097 milliers d'euros au 30 juin 2022 et 3 284 au 30 juin 2021), les dérivés sur les instruments financiers ((976) milliers d'euros au 30 juin 2022 et 785 milliers d'euros au 30 juin 2021), et des paiements en action (494 milliers d'euros au 30 juin 2022 et 66 milliers d'euros au 30 juin 2021).

La charge d'impôt est détaillée en note 8.9 des états financiers semestriels au chapitre 3 du présent document.

## Résultat net

Compte tenu des facteurs présentés ci-dessus, le résultat net de l'ensemble consolidé représente une perte qui s'élève à (9 834) milliers d'euros au 30 juin 2022 contre (16 769) milliers d'euros au 30 juin 2021, soit une amélioration de + 6 935 milliers d'euros.

### 2.3 Commentaires sur les principaux postes de bilan

(En millions d'euros)	30.06.2022	31.12.2021	Var	Var (en %)
<b>Actifs non courants</b>	<b>47 177</b>	<b>41 738</b>	<b>+ 5 439</b>	<b>+ 13%</b>
Dont immobilisations incorporelles (a)	15 550	14 892	+ 658	+ 4%
Dont immobilisations corporelles (b)	19 610	18 643	+ 967	+ 5%
Dont actifs financiers non courants (c)	4 932	5 588	- 656	- 12%
<b>Actifs courants</b>	<b>110 502</b>	<b>124 859</b>	<b>- 14 357</b>	<b>- 11%</b>
Dont autres actifs courants (d)	12 252	15 101	- 2 849	- 19%
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie (e)	46 477	70 770	- 24 293	- 34%
<b>Total de l'actif</b>	<b>157 679</b>	<b>166 598</b>	<b>- 8 919</b>	<b>- 5%</b>
<b>Capitaux propres (f)</b>	<b>61 271</b>	<b>69 224</b>	<b>- 7 953</b>	<b>- 11%</b>
<b>Dettes (g)</b>	<b>96 408</b>	<b>97 374</b>	<b>- 966</b>	<b>- 1%</b>
Dont emprunts auprès de la BEI	20 935	20 351	+ 584	+ 2%
Dont emprunt Atout auprès de la BPI	3 750	4 375	- 625	- 14%
Dont prêts garantis par l'Etat	18 688	18 400	+ 288	+ 2%
Dont dettes sur droits d'utilisation	9 568	9 315	+ 253	+ 3%
Dont dettes relatives aux parties liées	324	331	- 7	- 2%
Dont instruments financiers dérivés(h)	3 068	6 972	- 3 904	- 56%
Dont provisions pour risques et charges (i)	5 699	5 316	+ 383	+ 7%
Dont dettes fournisseurs (i)	14 525	13 599	+ 926	+ 7%
Dont autres passifs (k)	18 489	17 629	+ 860	+ 5%
<b>Total du passif</b>	<b>157 679</b>	<b>166 598</b>	<b>- 8 919</b>	<b>- 5%</b>

- a) La hausse du poste résulte essentiellement de l'activation des frais de développement. Les frais de recherche et de développement non capitalisés s'établissent à 1 723 milliers d'euros au 30 juin 2022 contre 3 932 milliers d'euros au 31 décembre 2021. Les immobilisations incorporelles sont détaillées en note 7.2 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.
- b) Les immobilisations corporelles sont détaillées en note 7.3 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.
- c) Les autres actifs financiers non courants sont essentiellement constitués d'un gage sur espèce (4 332 milliers d'euros à fin juin 2022 contre 3 973 milliers d'euros à fin décembre 2021). Le Groupe disposait de garantie à première demande à hauteur de 7 000 milliers de dollars américains auprès d'un établissement bancaire au profit d'un fournisseur étranger jusqu'au 31 décembre 2021. Cette garantie à première demande est garantie par un gage sur espèces pour un montant de 4 500 milliers de dollars américains (soit 4 332 milliers d'euros au 30 juin 2022). La maturité du gage en espèces a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2022. Cette trésorerie n'étant pas immédiatement disponible, ce gage sur espèce n'est pas présenté dans le poste « Trésorerie » mais dans le poste « Actifs financiers » conformément à IAS 7. La maturité du gage en espèces a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2022.
- d) La baisse du poste s'explique par la réduction des avances et acomptes versés à hauteur de - 2 200 milliers d'euros (se reporter à la note 7.8 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document). Partiellement compensée par s'ajoute la hausse des créances fiscales pour + 1 125 milliers d'euros.
- e) Au 30 juin 2022, la trésorerie est constituée de dépôts à vue, principalement en euros et en dollars américains. Les flux de trésorerie sont analysés au paragraphe 2.4.
- f) Les mouvements affectant les capitaux propres du Groupe au cours des semestres clos 2021 et 2022 sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés et la note associée (se reporter à la section 3.1 « état consolidé des variations des capitaux propres »).
- g) Les emprunts et dettes sont détaillés au paragraphe 2.5 et en note 7.13 de la section 3.1 du présent document.
- h) Se reporter à la note 7.14 « Dérivés sur instruments financiers » du présent document pour l'explication de la variation.
- i) Elles sont essentiellement constituées de la provision :
- pour garantie service après-vente (SAV), destinée à couvrir le risque de coûts SAV futurs du fait de la responsabilité de Forsee Power sur les produits vendus (3 985 milliers d'euros au premier semestre 2022 contre 3 279 milliers d'euros à fin décembre 2021);
  - pour recyclage constituée pour couvrir les coûts estimés futurs de recyclage des systèmes de batteries vendues, pour lesquelles le Groupe a un engagement de reprise et de recyclage en cas de retour des batteries par les clients (1 005 milliers d'euros au premier semestre 2022 contre 709 milliers d'euros à fin décembre 2021., et ;
  - de la provision constituée au titre du litige avec la société Unu GmbH pour 486 milliers d'euros au 30 juin 2022 (651 milliers d'euros à fin décembre 2021).
- j) La croissance des dettes fournisseurs résulte essentiellement de la hausse des achats de composants pour la production des packs de batterie en lien avec la hausse de l'activité.
- k) La part non courante s'établit à 5 469 milliers d'euros au premier semestre 2022 (3 683 milliers d'euros à fin décembre 2021) et la part courante à 13 020 milliers d'euros au premier semestre 2022 (13 946 milliers d'euros à fin décembre 2021). Les autres passifs correspondent essentiellement à des avances et acomptes reçus, à des dettes sociales et fiscales, à des revenus constatés d'avance sur des extensions de garantie de batterie spécifique et à des avantages octroyés

sur PGE à taux zéro à échéance entre 1 et 5 ans. Les autres passifs sont détaillés en note 7.18 des états financiers semestriels en – section 3.1 du présent document.

## 2.4 Flux de trésorerie consolidés du Groupe

En milliers d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021 <sup>(a)</sup>	Var
Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité	(15 217)	953	– 16 170
Trésorerie provenant des opérations d'investissement	(5 724)	(4 515)	– 1209
Trésorerie provenant des opérations de financement	(3 460)	(3 553)	+ 93
Variation de trésorerie	<b>(24 369)</b>	<b>(7 078)</b>	<b>– 17 291</b>

a) Les changements de présentation appliqués sur les états financiers au 30 juin 2021 sont présentés en note 5.3 des états financiers semestriels consolidés présentés en section 3.1 du présent document.

- **Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité**

En milliers d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021 <sup>(a)</sup>	Var
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt <sup>(b)</sup>	(7 221)	(6 298)	– 923
Charge fiscale décaissée (encaissés) <sup>(c)</sup>	900	(1)	+ 901
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation <sup>(d)</sup>	(8 898)	7 252	– 16 150
<b>Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité</b>	<b>(15 217)</b>	<b>953</b>	<b>– 16 170</b>

a) Les changements de présentation appliqués sur les états financiers au 30 juin 2021 sont présentés en note 5.3 des états financiers semestriels consolidés présentés en section 3.1 du présent document.

b) La détérioration de la capacité d'autofinancement est principalement expliquée par l'intégration d'Holliwatt.

c) Au premier semestre 2022, ce flux correspond essentiellement à la créance nette CIR 2018 encaissée pour 725 milliers d'euros. Se reporter au tableau des flux de trésoreries consolidés et aux notes 7.8 et 9.2 des états financiers semestriels du Groupe en section 3.1 présent document.

d) La variation du besoin en fonds de roulement au premier semestre 2022 est essentiellement liée à la hausse du niveau de stocks. Se reporter au tableau des flux de trésoreries consolidés et à la note 9.2 des états financiers semestriels du Groupe en section 3.1 du présent document. Au premier semestre 2021, ce stock avait été progressivement réduit à la suite de la reprise d'activité après la crise de la COVID-19.

La hausse du besoin de trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (+ 16 170 milliers d'euros) est directement imputable à la dégradation de la variation du besoin de fonds de roulement de – 16 150 milliers d'euros expliquée sous le tableau ci-avant.

- **Trésorerie provenant des opérations d'investissement**

En milliers d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021 <sup>(a)</sup>	Var
Acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes et avances versées) <sup>(b)</sup>	(3 168)	(4 861)	+ 1 693
Subvention d'investissement relative à un projet R&D	0	337	- 337
Avoirs gérés sur contrat de liquidité	(267)	0	- 267
Gains (Pertes) réalisés sur contrat de liquidité	4	0	+ 4
Encaissements sur actifs financiers	0	8	- 8
Acquisition des titres NEO T Capital auprès de Mitsubishi Corporation <sup>(c)</sup>	(2 292)	0	- 2 292
<b>Trésorerie provenant des opérations d'investissement</b>	<b>(5 724)</b>	<b>(4 515)</b>	<b>- 1 209</b>

a) Les changements de présentation appliqués sur les états financiers au 30 juin 2021 sont présentés en note 5.3 des états financiers semestriels consolidés présentés en section 3.1 du présent document.

b) Ces acquisitions concernent principalement les dépenses en recherche et développement, ainsi que celles permettant à la Société d'augmenter sa capacité de production ou d'améliorer son outil de production dans ses différentes usines (se reporter au tableau des flux de trésorerie consolidés et à la note 9.3 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document).

c) L'acquisition des titres NEO T est détaillée à la note 3.2.2.1 des états financiers semestriels consolidés en section 3.1 du présent document.

La trésorerie provenant des opérations d'investissement se dégrade essentiellement sous l'effet de l'acquisition des titres NEO T Capital auprès de Mitsubishi Corporation.

- **Trésorerie provenant des opérations de financement**

En milliers d'euros	1 <sup>er</sup> semestre 2022	1 <sup>er</sup> semestre 2021 <sup>(a)</sup>	Var
Décaissement des frais d'émission IPO <sup>(b)</sup>	(1 230)	(250)	- 980
Souscription à l'émission de BSA warrant C	0	4	- 4
Variation des autres passifs financiers	(18)	10	- 28
Emissions d'emprunts <sup>(c)</sup>	(0)	21 500	- 21 500
Remboursements d'emprunts <sup>(d)</sup>	(625)	(20 000)	+ 19 375
Remboursements dettes sur bien pris en location	(558)	(444)	- 114
Financement factor <sup>(e)</sup>	0	(1 381)	+ 1 381
Décaissement des frais d'émission emprunt BEI	0	(108)	+ 108
Variations des passifs financiers relatifs aux parties liées	(6)	278	- 284
Charges financières décaissées	(1 023)	(3 162)	+ 2 139
<b>Trésorerie provenant des opérations de financement</b>	<b>(3 460)</b>	<b>(3 553)</b>	<b>+ 93</b>

a) Les changements de présentation appliqués sur les états financiers au 30 juin 2021 sont présentés en note 5.3 des états financiers semestriels consolidés présentés en section 3.1 du présent document.

b) Le décaissement des frais d'émission d'IPO pour 1 230 milliers d'euros correspond au règlement au cours du premier semestre 2022 des montants résiduels provisionnés au 31 décembre 2021.

c) Se reporter à l'analyse de l'endettement financier au paragraphe 2.5 du présent document.

d) Se reporter à l'analyse de l'endettement financier au paragraphe 2.5 du présent document.

e) Se reporter à l'analyse de l'endettement financier au paragraphe 2.5 du présent document.

La trésorerie provenant des opérations de financement est stable sous l'effet (i) de la baisse des remboursements d'emprunts existants et (ii) au recul des émissions d'emprunts.

## 2.5 Endettement financier

L'évolution des dettes financières est détaillée dans le tableau ci-après en note 7.13 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

en milliers d'euros	31 décembre 2021	Emissions	Remboursements	Frais d'émission d'emprunt	Intérêts présentés au titre des emprunts à taux zéro	Reclassement	Effets de conversion	Effet du TIE	Variation nette	Juste valeur	Emissions emprunts IFRS 16	30 juin 2022
Emprunts auprès de la BEI	20 351									584		20 935
Emprunt Atout auprès de la BPI	4 375		(625)			(1 250)						2 500
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI	5 000					(1 250)						3 750
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP	6 746				136	(1 875)						5 007
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC	6 654				152	(1 866)						4 940
Dette sur droit d'utilisation - non courant	8 437					(838)	2				871	8 472
Dépôts et cautionnements reçus	20											20
Dettes relatives aux parties liées	331		(6)									324
<b>Dette financière long terme</b>	<b>51 915</b>		<b>(631)</b>		<b>288</b>	<b>(7 079)</b>	<b>2</b>			<b>584</b>	<b>871</b>	<b>45 949</b>
Emprunt Atout auprès de la BPI						1 250						1 250
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI						1 250						1 250
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP						1 875						1 875
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC						1 866						1 866
Intérêts courus sur dettes financières	863	1 176	(959)				0					1 081
Dette sur droit d'utilisation - courant	878		(558)			774	2					1 096
Intérêts courus non échus	18								(18)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	0								75			75
<b>Dette financière court terme</b>	<b>1 759</b>	<b>1 176</b>	<b>(1 517)</b>			<b>7 015</b>	<b>2</b>		<b>57</b>			<b>8 492</b>
<b>Endettement financier brut &amp; assimilés</b>	<b>53 673</b>	<b>1 176</b>	<b>(2 148)</b>		<b>288</b>	<b>(64)</b>	<b>4</b>		<b>57</b>	<b>584</b>	<b>871</b>	<b>54 441</b>
<i>Dont</i>												
<i>Courant</i>	1 759	1 176	(1 517)			7 015	2		57			8 492
<i>Non courant</i>	51 913		(631)		288	(7 079)	2			584	871	45 949

### Emprunts auprès de la BEI

La Société et la BEI ont conclu un contrat de crédit de 20,0 millions d'euros en 2017 avec mise à disposition de la première tranche 1 de 7,5 millions d'euros en mars 2018, de la tranche 2 de 7,5 millions d'euros en octobre 2018 et de la troisième et dernière tranche de 5 millions d'euros en décembre 2019. Cet emprunt de 20,0 millions d'euros a été intégralement remboursé en juin 2021.

Il était par ailleurs accompagné de 6 857 BSABEI Warrant A émis le 15 mars 2018, donnant accès dorénavant en cas d'exercice à l'émission de 858 290 actions ordinaires (AO) contre 854 000 actions ordinaires précédemment.

Un nouvel emprunt BEI a été signé en décembre 2020 dont la tranche A de 21,5 millions d'euros a été levée le 16 juin 2021. Cette tranche est accompagnée de 3 500 BSABEI Warrant C émis le 4 juin 2021, conduisant en cas d'exercice à l'émission 386 400 actions ordinaires (AO). La Société a obtenu en date du 28 septembre 2021 un accord préalable demandé par la BEI afin de pouvoir mener à bien les différentes opérations de restructuration capitalistiques préalables à l'introduction en bourse ainsi que l'introduction en bourse elle-même. En contrepartie de l'obtention de cet accord, le taux d'intérêt capitalisé applicable à la Tranche A de l'emprunt BEI a été augmenté de 0,5% passant de 4% à 4,5% par an (applicable rétroactivement). En outre la BEI a exigé le versement d'une indemnité de restructuration (*restructuring fees*) de 1 255 milliers d'euros qui lui a été réglée en décembre 2021.

La tranche B a été levée le 21 octobre 2021 pour 8,5 millions d'euros puis intégralement remboursée par anticipation en novembre 2021. L'émission de la tranche B n'a pas été accompagnée d'une émission de 1 000 BSABEI Warrant D suite à l'Accord de Renonciation (*waiver*) du 28 septembre 2021.

Les instruments financiers dérivés sur les emprunts BEI (BSA BEI Warrant A et BSA BEI Warrant C) sont présentés ci-après au paragraphe 2.5.2 et en note 7.14 des états financiers semestriels du présent document.

Le financement BEI est détaillé en note 7.13 des états financiers semestriels en section 3.1 du présent document.

- **Autres financements bancaires**

La Société avait bénéficié de financements bancaires à hauteur de 25,0 millions d'euros à travers :

- le prêt Atout accordé par Bpifrance, d'un montant de 5 millions d'euros et au taux effectif global de 5 %. Ce prêt bénéficie d'une période de différé d'amortissement d'un an et sera ensuite remboursé trimestriellement à compter du 31 août 2021 et jusqu'au 30 juin 2025 et n'est assorti d'aucun covenant financier. Les déclarations et engagements à la charge de la Société au titre de ce contrat ainsi que les cas d'exigibilité anticipée sont semblables au PGE ci-dessous.
- des prêts garantis par l'Etat (PGE), afin de sécuriser ses besoins de trésorerie notamment dans le contexte de décalage de ses projets et faire face aux conséquences de la pandémie Covid-19. Ceux-ci s'élèvent à 20 millions d'euros et sont répartis comme suit : (i) deux prêts garantis par l'Etat répartis à part égale entre HSBC et BNP Paribas pour un montant de 7 500 milliers d'euros chacun aux taux effectifs globaux respectifs de 1,69 % et 2,14 %, uniquement pour ses besoins d'exploitation en France (HSBC) et pour le financement de trésorerie de la Société pour le soutien de son activité en France (BNPP) ; et (ii) un prêt soutien à l'innovation (PGE) accordé par Bpifrance pour un montant de 5 000 milliers d'euros au taux effectif global de 2,35 %. Conformément au régime légal applicable aux prêts garantis par l'Etat, ces prêts avaient une échéance initiale d'un an à compter de leur mise à disposition. Ils ne sont assortis d'aucun covenant financier. La Société a opté pour l'option de remboursement de tous ses PGE sur la durée la plus longue. Ainsi, les trois PGE ont bénéficié du report additionnel d'un an de remboursement de capital, et le capital sera ainsi amorti linéairement jusqu'en 2026.

Le PGE conclu avec BNP Paribas a par ailleurs fait l'objet d'un avenant le 19 mars 2021 ayant pour principal objet de mettre en place un nouveau taux de 0,75 % à compter de la date d'échéance initiale (le 4 juin 2021) de ce PGE et d'ajuster la périodicité du remboursement en échéances trimestrielles conformément aux modalités prévues au contrat. En outre, le PGE conclu avec HSBC a également fait l'objet d'un avenant en mars 2021, portant le taux à 0,31%.

Les déclarations et engagements à la charge de la Société au titre de ces contrats ainsi que les cas d'exigibilité anticipée qui y sont stipulés sont conformes aux standards de marché pour ce type de prêts (Prêts Garantis par l'Etat - PGE) et concernent principalement la solvabilité de la Société, la préservation de ses actifs, le respect des termes du contrat concerné, de son objet et des conditions d'octroi particulières aux prêts garantis par l'Etat.

Le PGE auprès de la BNP est remboursé trimestriellement à partir du 4 septembre 2022 et jusqu'au 4 juin 2026. Le PGE auprès d'HSBC est remboursé trimestriellement à partir du 11 septembre 2022 et jusqu'au 11 juin 2025.

Se reporter en note 7.13 des états financiers semestriels en section 3.1 du présent document.

- **Affacturation**

Dans le cadre de son activité, le Groupe a conclu des contrats d'affacturation avec BNP Paribas Factor, HSBC Factoring France et Banco Santander permettant d'accélérer le recouvrement des créances clients et les entrées de trésorerie, en mettant en place des financements sécurisés par des créances clients.

Le montant des créances cédées sans recours (contrat HSBC) et qui ne sont plus présentées au bilan, s'élève à 3 594 milliers d'euros au 30 juin 2022 (4 067 milliers d'euros au 31 décembre 2021) ;

Dans le cadre du contrat d'affacturation inscrit dans un programme de *reverse factoring* d'un client, le Groupe a escompté au 30 juin 2022 auprès de l'établissement bancaire Banco Santander pour 6 251 milliers d'euros de créances dont la date d'échéance est postérieure au 30 juin 2022 (629 milliers d'euros au 31 décembre 2021).

L'encours de créance financé par l'affacturation avec et sans recours est détaillé en note 7.7 des états financiers semestriels – section 3.1 du présent document.

### • Dette sur droit d'utilisation

La dette sur droit d'utilisation s'élève à 9 568 milliers d'euros au premier semestre 2022 et à 9 315 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

#### 2.5.1 Echancier des dettes financières

L'échéancier des dettes financières est détaillé dans le tableau ci-après et en note 7.13 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

#### 2.5.2 Dérivés sur instruments financiers

Les dérivés sur instruments financiers sont détaillés dans le tableau ci-après et en note 7.14 des états financiers semestriels de la section 3.1 du présent document.

En milliers d'euros	Date d'émission	Date d'échéance	Nombre d'instruments BSA	Nombre d'actions souscrites en cas d'exercice des BSA	30 juin 2022
BSA Warrant A pour BEI	18 mars 2018	15 mars 2028	6 857	858 290	2 101
BSA Warrant C pour BEI	4 juin 2021	4 juin 2041	3 500	388 325	967
<b>Total</b>			<b>10 357</b>	<b>1 246 615<sup>(1)</sup></b>	<b>3 068</b>

(1) Nombre d'actions souscrites en cas d'exercice des BSA et avant division du nominal.

L'échéance des dérivés sur instruments financiers est à plus de 5 ans.

## 2.6 Investissements

### 2.6.1 Principaux investissements réalisés

Le montant total des investissements réalisés par le Groupe s'est élevé à 5 724 milliers d'euros au premier semestre 2022 contre 4 515 milliers d'euros au premier semestre 2021.

### 2.6.2 Principaux investissements en cours

Le montant des acquisitions d'immobilisations corporelles reste stable à 1 988 milliers d'euros au premier semestre 2022 contre 1 449 milliers d'euros au premier semestre 2021.

Ces investissements ont concerné principalement :

- des aménagements au sein des différents sites du Groupe ;
- des améliorations des lignes de production ; et ;
- des améliorations des systèmes d'information.

Le montant des acquisitions d'immobilisations incorporelles, correspondant principalement aux coûts de R&D capitalisés, reste également stable à 2 140 milliers d'euros au premier semestre 2022 contre 2 089 milliers d'euros au premier semestre 2021.

Dans le cadre de la reprise des actifs attachés à la branche autonome d'activité de la société Holiwatt, l'année 2022 a été consacrée à la relance des ventes et à un développement accéléré des projets clients, mais basés uniquement sur le portefeuille « produits » existant.

### 2.6.3 Principaux investissements futurs

Les futurs investissements en dépenses d'investissement consisteront principalement à l'augmentation de la capacité de production du Groupe avec pour objectif de l'amener à 10 GWh à horizon 2027. La mise en place progressive de nouvelles lignes de production dans l'ensemble des usines du Groupe pour atteindre cette capacité s'accompagnera également des dépenses liées à l'aménagement des sites (infrastructures, IT.), à la mise en place de nouvelles lignes de production et d'équipements de contrôles des produits (laboratoires, équipements de test...), ainsi qu'au lancement d'un nouveau site de production aux Etats-Unis.

Parallèlement, le Groupe prévoit de poursuivre un effort soutenu dans le développement de nouveaux produits, ainsi que de recherches, afin de déployer à un rythme satisfaisant son plan d'amélioration continue de ses produits. Cet effort, qui répond par ailleurs à une attente du marché, permettra au Groupe de maintenir une offre produit de haute qualité sur ses différents secteurs de marché dans les années à venir.

Enfin, le Groupe prévoit de lancer des projets pour le développement de nouveaux produits. A cette fin, le Groupe devra, selon ses prévisions, dans un premier temps, assurer le financement de son plan de relance à hauteur de 9 millions d'euros sur les 24 premiers mois puis dans un second temps, soutenir la croissance encore à hauteur de 9 autres millions d'euros sur les 24 mois suivants pour amener cette division à l'équilibre opérationnel puis financier.

## 2.7 Evènements postérieurs à la clôture

- **Recapitalisation de NEoT Capital**

Les fonds relatifs à l'augmentation de capital approuvée par la Décision collective et unanime des associés du 30 juin 2022 de NEoT Capital, ont été intégralement libérés le 9 juillet 2022 pour un montant global de 3 210 milliers d'euros.

Forsee Power a souscrit à hauteur de 1 243 milliers d'euros dont 1 058 milliers d'euros en numéraire et 185 milliers d'euros par conversion d'une créance.

La détention de Forsee Power dans le capital social de NEoT Capital s'élève à 50% suite à la Décision collective et unanime des associés du 30 juin 2022.

- **Signature d'un bail immobilier aux Etats-Unis**

Forsee Power a signé le 25 juillet 2022 un contrat de location portant sur un bâtiment industriel de 12 820 m<sup>2</sup> situé à Hilliard en périphérie de la ville de Columbus dans l'état de l'Ohio. Ce contrat de location porte sur une durée initiale du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 janvier 2033 et peut être renouvelé à deux reprises pour une période de 5 ans.

La prise de possession du bâtiment industriel est attendue au 1<sup>er</sup> novembre 2022 après la réalisation par le propriétaire de travaux d'aménagement et de mise en conformité.

Ce contrat de location est garanti par une lettre de crédit SBLC (*stand-by lettre of credit*) signée le 25 juillet 2022 par établissement bancaire français pour un montant maximum de 1 million de dollars et couvrant la période jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2032. Cette garantie est assortie par la mise en place d'un gage en espèce rémunéré de 1 million d'euros à compter du 25 juillet 2022 et jusqu'au 25 juillet 2025.

## 2.8 Principales transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 10.2 des états financiers consolidés semestriels.

## 2.9 Description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société estime être exposé à la date du présent rapport financier semestriel sont détaillés au chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'enregistrement universel, publié le 22 juin 2022. La société n'anticipe pas d'évolutions de ces risques susceptibles d'avoir un impact sur le deuxième semestre de l'exercice 2022.

**3**

# **Etats financiers consolidés au 30 juin 2022**

### 3.1 Comptes consolidés au 30 juin 2022

#### Etat consolidé de la situation financière

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Actifs non courants</b>		<b>47 177</b>	<b>41 738</b>
Goodwill	7.1	1 523	1 523
Immobilisations incorporelles	7.2	15 550	14 892
Immobilisations corporelles	7.3	19 610	18 643
Actifs financiers non courants	7.4	4 932	5 588
Participations dans des sociétés mises en équivalence	7.5	4 377	
Autres actifs non courants	7.8	957	720
Actifs d'impôts différés	7.19	229	373
<b>Actifs courants</b>		<b>110 502</b>	<b>124 859</b>
Stocks	7.6	35 495	28 417
Créances clients	7.7	16 278	10 571
Autres actifs courants	7.8	12 252	15 101
Actifs financiers courants	7.4	0	0
Trésorerie et équivalent de trésorerie	7.9	46 477	70 770
<b>Total Actif</b>		<b>157 679</b>	<b>166 598</b>
<b>Capitaux propres</b>		<b>61 271</b>	<b>69 224</b>
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère</b>		<b>61 271</b>	<b>69 224</b>
Capital social émis	7.10.1	5 321	5 321
Primes d'émission	7.10.1	132 949	132 949
Réserves de conversion	7.10.5	(20)	(196)
Réserves	7.10	(67 144)	(30 754)
Résultat net	7.10	(9 834)	(38 097)
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes</b>		<b>96 408</b>	<b>97 374</b>
<b>Passifs non courants</b>		<b>60 371</b>	<b>68 070</b>
Passifs financiers non courants	7.13	45 949	51 913
Avantages du personnel	7.12	181	181
Provisions pour risques et charges	7.11	5 699	5 316
Autres passifs non courants	7.18	5 469	3 683
Dérivés sur instrument financier	7.14	3 069	6 972
Passifs d'impôts différés	7.19	5	5
<b>Passifs courants</b>		<b>36 037</b>	<b>29 304</b>
Passifs financiers courants	7.13	8 492	1 759
Provisions pour risques et charges	7.11	0	0
Dettes fournisseurs	7.17	14 525	13 599
Autres passifs courants	7.18	13 020	13 946
<b>Total Passif</b>		<b>157 679</b>	<b>166 598</b>

## Etat consolidé du compte de résultat

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
<b>Chiffre d'affaires</b>	8.1	<b>49 727</b>	<b>37 171</b>
Autres produits et charges opérationnels	8.2	(366)	(177)
Services extérieurs et achats consommés	8.3	(41 384)	(33 212)
Charges de personnel	8.4	(15 442)	(10 593)
Impôts et taxes	8.5	(361)	(471)
Amortissements	8.6	(3 288)	(2 171)
Dépréciations nettes	8.6	(690)	124
Provisions nettes	8.6	(374)	(824)
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>(12 178)</b>	<b>(10 154)</b>
<b>Résultat opérationnel non courant</b>	8.7		
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>(12 178)</b>	<b>(10 154)</b>
Produits financiers	8.8	2	
Coût de l'endettement financier brut	8.8	(1 441)	(3 151)
Autres charges et produits financiers nets	8.8	3 944	(3 226)
<b>Résultat financier</b>	8.8	<b>2 504</b>	<b>(6 377)</b>
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence	7.5		
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>(9 673)</b>	<b>(16 531)</b>
Impôts sur le résultat	8.9	(161)	(238)
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>(9 834)</b>	<b>(16 769)</b>
<i>Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		(9 834)	(16 769)
<i>Dont intérêts minoritaires</i>			
<b>Résultat net par action</b>	7.10.6	<b>(0,18) €</b>	<b>(0,56) €</b>

## Etat des autres éléments du résultat global

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021
<b>Résultat net consolidé (A)</b>		<b>(9 834)</b>	<b>(16 769)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Ecart de conversion sur la période	7.10.5	176	(113)
Ecart de conversion sur les actifs non-monnaïres à la date du changement de monnaie fonctionnelle	5.3		(26)
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie en devises	7.16.3		
Effets d'impôts			
<b>Total des gains et pertes enregistrés en capitaux propres et transférables en compte de résultat</b>		<b>176</b>	<b>(139)</b>
Variation des écarts actuariels au titre des régimes à prestations définies	7.12.2		
Variation de la juste valeur des instruments financiers non détenus à des fins de transaction			
Effets d'impôts			
<b>Total des gains et pertes enregistrés en capitaux propres et non transférables en compte de résultat</b>			
<b>Total des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres, net d'impôt (B)</b>		<b>176</b>	<b>(139)</b>
<b>Résultat global (A) + (B)</b>		<b>(9 658)</b>	<b>(16 908)</b>
<i>Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère</i>		<i>(9 658)</i>	<i>(16 908)</i>
<i>Dont intérêts minoritaires</i>			

## Etat consolidé des flux de trésorerie

en milliers d'euros	Notes	30 juin 2022	30 juin 2021 <sup>(1)</sup>
Résultat opérationnel		(12 178)	(10 154)
<i>Elimination des éléments calculés et des éléments concernant les autres flux de trésorerie</i>			
Amortissements & provisions	9.1	3 662	2 996
(Plus)/Moins-value sur cessions	9.4	50	193
Paiements en actions	7.10.3.2	1 976	247
CCA reconnues sur biens pris en location		0	(117)
Produit CIR imputé sur les charges opérationnelles	2	(732)	
Reprises des QP de subventions présentées en résultat, et autres éléments calculés		0	538
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>(7 221)</b>	<b>(6 298)</b>
<b>Variation des subventions</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
Variation des créances et dettes IS (hors CIR)	7.8 et 9.2	175	(1)
Créance nette CIR encaissée	7.8 et 9.2	726	
<b>(Charge)/Produit fiscal encaissé</b>		<b>900</b>	<b>(1)</b>
Stocks	9.2	(6 797)	3 999
Créances clients	9.2	(5 661)	1 130
Autres créances	9.2	2 910	1 443
Dettes fournisseurs	9.2	699	415
Autres dettes	9.2	(49)	264
<b>Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation</b>		<b>(8 898)</b>	<b>7 252</b>
<b>Trésorerie provenant des opérations liées à l'activité (A)</b>		<b>(15 217)</b>	<b>953</b>
Acquisitions d'immobilisations (nettes des dettes et avances versées)	9.3	(3 168)	(4 861)
Subvention d'investissement relative à un projet R&D	7.2	0	337
Gage sur espèces	7.4	0	0
Avoirs gérés sur contrat de liquidité	7.4	(267)	0
Gains (Pertes) réalisés sur contrat de liquidité	7.4	4	0
Cessions d'immobilisations (nettes des créances)	9.5	0	0
Encaissements sur actifs financiers	7.4	0	8
Acquisition des titres NéoT Capital auprès de Mitsubishi Corporation	5.1 et 9.6	(2 292)	
<b>Trésorerie provenant des opérations d'investissement (B)</b>		<b>(5 724)</b>	<b>(4 515)</b>
Décaissement des frais d'émission IPO	7.17	(1 230)	(250)
Souscription à l'émission de BSA warrant C	7.10	0	4
Variation des autres passifs financiers	7.13	(18)	10
Emissions d'emprunts	7.13	0	21 500
Ligne de crédit court terme pour financement du BFR	7.13	0	0
Remboursements d'emprunts	7.13	(625)	(20 000)
Remboursements dettes sur bien pris en location	7.13	(558)	(444)
Financement factor	7.13	0	(1 381)
Décaissement des frais d'émission emprunt BEI	7.13	0	(108)
Variations des passifs financiers relatifs aux parties liées	7.13	(6)	278
Charges financières décaissées	8.8	(1 023)	(3 162)
<b>Trésorerie provenant des opérations de financement (C)</b>		<b>(3 460)</b>	<b>(3 553)</b>
Incidence des taux de conversion		34	38
<b>Variation de trésorerie (A) + (B) + (C)</b>		<b>(24 369)</b>	<b>(7 078)</b>
Trésorerie nette à l'ouverture	7.9	70 770	11 273
Trésorerie nette à la clôture	7.9	46 402	4 195
<b>Variation de trésorerie nette</b>		<b>(24 369)</b>	<b>(7 078)</b>

(1) Le changement de la présentation de l'état consolidé des flux de trésorerie au 30 juin 2021 est précisé en Note 5.3.

## Etat consolidé des variations des capitaux propres

en milliers d'euros	Notes	Capital social émis	Primes liées au capital	Réserves de conversion	Réserve sur paiement en actions	Actions propres	Autres Réserves et résultats globaux	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2021</b>		5 321	132 949	(196)	6 232	(167)	(74 916)	69 224		69 224
Paiements en actions	7.10.3.2				1 976			1 976		1 976
Résultat global				176			(9 834)	(9 658)		(9 658)
Variation des actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité	7.10.4					(85)		(85)		(85)
Résultat sur cession d'actions propres et variation de juste valeur des actions propres détenues	7.4					(183)		(183)		(183)
<b>Capitaux propres au 30 juin 2022</b>		5 321	132 949	(20)	8 208	(434)	(84 751)	61 271		61 271
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2020</b>		2 999	991	(2)	733		(37 655)	(32 935)		(32 935)
Souscription à l'émission de BSA BEI Warrant C	7.14		4					4		4
Paiements en actions	7.10.3.2			(0)	247			247		247
Stocks options caduques	7.10.3.2				(56)		56			
Résultat global				(139)			(16 769)	(16 908)		(16 908)
Changement de monnaie de fonctionnement				193			(193)			
<b>Capitaux propres au 30 juin 2021</b>		2 999	994	52	924		(54 560)	(49 593)		(49 593)

## Sommaire aux notes aux états financiers consolidés en IFRS

<b>NOTE 1.Présentation du groupe Forsee Power.....</b>	<b>30</b>
<b>NOTE 2.Faits caractéristiques.....</b>	<b>32</b>
<b>NOTE 3.Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation.....</b>	<b>33</b>
<b>NOTE 4.Informations relatives au périmètre de consolidation.....</b>	<b>37</b>
<b>NOTE 5.Informations permettant la comparabilité des comptes.....</b>	<b>39</b>
<b>NOTE 6.Informations par segment d'activité et par zone géographique.....</b>	<b>41</b>
<b>NOTE 7.Informations relatives aux postes de l'état de la situation financière consolidée.....</b>	<b>44</b>
<b>NOTE 8.Informations relatives aux postes de l'état du resultat global consolidé.....</b>	<b>66</b>
<b>NOTE 9.Informations relatives aux postes de l'état du tableau des flux de trésorerie consolidé.....</b>	<b>71</b>
<b>NOTE 10.Autres informations.....</b>	<b>74</b>

## 1. Présentation du Groupe Forsee Power

Forsee Power SA, désigné sous l'appellation « Groupe Forsee Power » ou « Groupe », est une Société Anonyme de droit français créée en février 2007, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Créteil sous le numéro 494 605 488.

Le siège social de Forsee Power S.A. se situe au 1 Boulevard Hippolyte Marquès à IVRY-SUR-SEINE 94200.

Forsee Power S.A. est une société spécialisée dans la conception et l'intégration de batteries spécialisées :

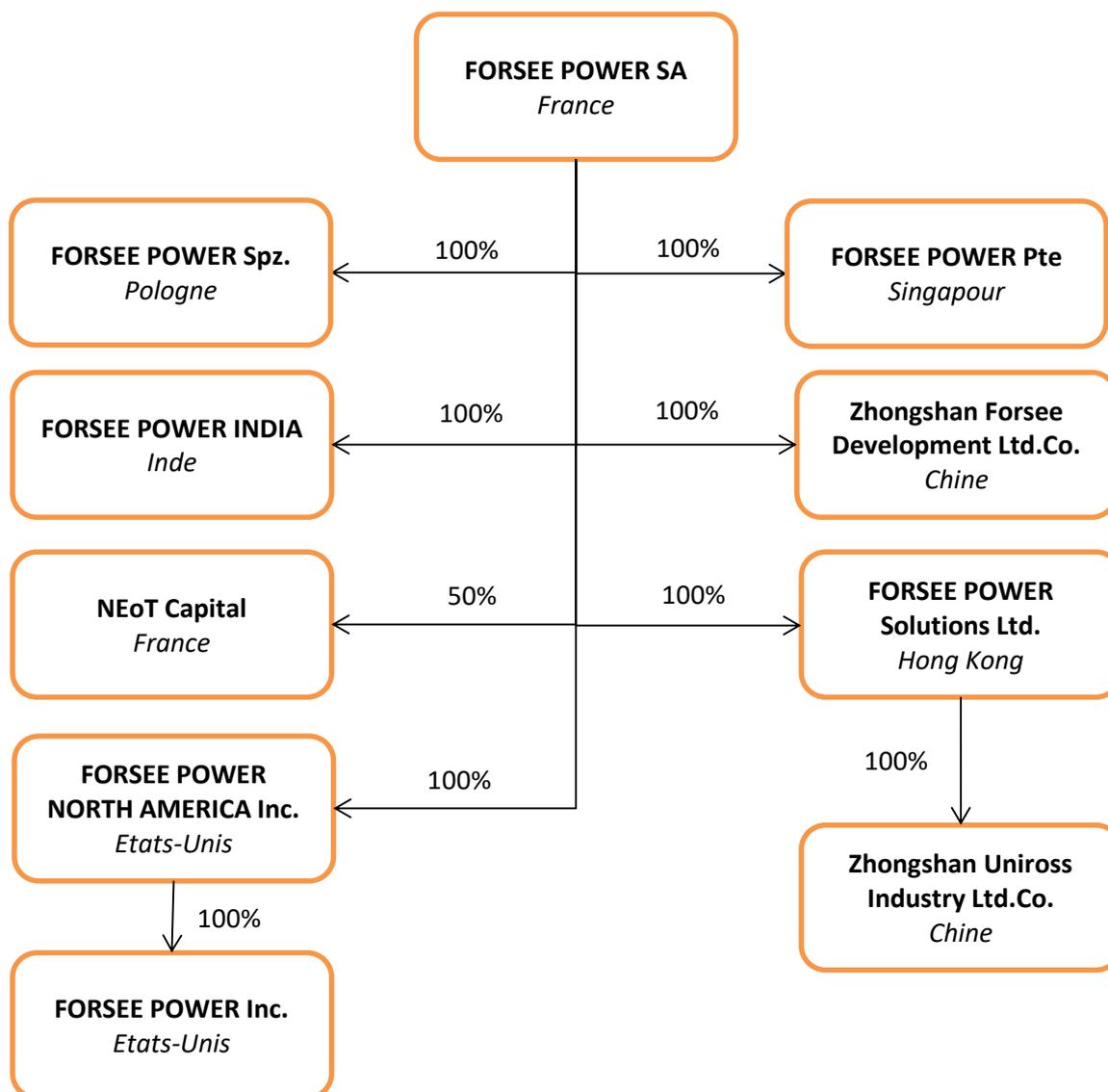
- Dans le domaine de la portabilité et de la mobilité (vélo, scooters, matériel roulant, installations médicales, domotique, outillage professionnel ...)
- Du transport électrique (bus, camions, véhicules circuits courts, transport maritime et ferroviaire, marine et offshore) et du stockage de l'énergie électrique (résidentiels, secteurs).

Le Groupe est constitué à la suite de plusieurs opérations de croissance externe des activités d'Uniross Batteries (ex Alcatel Saft) en 2011, d'Ersé en 2012, et de Dow Kokam France (ex Société de Véhicules Electriques – SVE) en 2013.

Les comptes consolidés semestriels résumés sont établis selon les normes IFRS et ont été arrêtés le 14 septembre 2022 par le Conseil d'Administration de la société Forsee Power S.A.

La société Forsee Power S.A. est inscrite depuis le 3 novembre 2021 sur le marché réglementé Euronext Paris Compartiment B sous le numéro FR0014005SB3.

## Organigramme du Groupe au 30 juin 2022



## 2. Faits caractéristiques

Les faits caractéristiques de la période au 30 juin 2022 sont les suivants :

- **Commande de 420 systèmes de batteries ZEN SLIM par Wrightbus**  
Forsee Power a reçu une commande ferme portant sur 420 systèmes de batteries ZEN SLIM pour équiper des bus de Wrightbus. Les livraisons de ces systèmes de batteries sont prévues en 2022 et 2023.
- **Lancement de la nouvelle gamme ZEN PLUS**  
Forsee Power a lancé une nouvelle offre de systèmes de batterie pour véhicules lourds à très haute densité d'énergie et ultra modulaire. Cette nouvelle gamme appelée ZEN PLUS est le premier pack du marché offrant la capacité d'ajuster parfaitement la tension et l'énergie au besoin du système ; il permet à la fois de supporter les motorisations 650V et les motorisations 800V avec un seul et même format de batterie.
- **Inauguration de l'usine de production en série de Chasseneuil-du-Poitou**  
Forsee Power a officiellement inauguré à Chasseneuil-du-Poitou son usine de production en série de systèmes de batteries intelligentes pour véhicules lourds.
- **Déploiement du Groupe aux Etats-Unis**  
Forsee Power poursuit son développement à l'international en établissant son siège nord-américain et une gigafactory à Columbus dans l'état de l'Ohio.  
L'objectif du Groupe est d'atteindre une capacité de production de 3 GWh aux États-Unis d'ici 2027, impliquant des investissements de près de 13 millions d'euros durant la première phase. Cet investissement permettra l'adaptation de l'offre de produits au marché local, la construction de lignes de production et le recrutement d'une équipe locale de 150 employés.
- **Déploiement de la stratégie d'offrir une gamme de produits et de service complète par le renforcement dans la société NéoT Capital**  
Forsee Power a renforcé le 31 mai et le 30 juin 2022 sa participation à hauteur de 50% dans la société NéoT Capital détenue auparavant à hauteur de 15%.  
Cette opération fait écho à la stratégie de Forsee Power d'offrir une gamme de produits et services complète avec un positionnement sur l'intégralité de la chaîne de valeur pour accompagner les constructeurs et les territoires dans leur transition écologique avec des solutions clés en main.
- **Crédit d'impôt recherche**  
Le Crédit d'impôt recherche (CIR) au titre de l'exercice 2018 a été encaissé le 20 juin 2022 pour un montant de 725 K€.
- **Contentieux avec la société Unu GmbH**  
La Note 7.11 présente de manière détaillée les différents contentieux avec la société Unu GmbH. Les principales évolutions sur la période sont les suivantes.  
**Procédure de référé-expertise à Paris :**  
Le Juge des référés du Tribunal de Commerce de Paris s'est déclaré, par jugement du 18 mars 2022, incompetent dans la demande de la société Unu GmbH de remplacer l'expert judiciaire nommé en avril 2021.  
Le Juge du contrôle a maintenu l'expert judiciaire et a désigné un co-expert judiciaire. La prochaine réunion du collège d'experts judiciaires est attendue pour septembre 2022.  
**Procédure au fond :**  
Le Tribunal a renvoyé l'affaire au 28 septembre 2022 pour une audience de procédure. La Société s'attend à ce que le Tribunal sursoit à statuer jusqu'au dépôt du rapport d'expertise.  
**Procédure de référé-expertise à Lyon :**  
La société Unu GmbH a assigné en référé le 25 mai 2022 devant le Tribunal judiciaire de Lyon pour une demande d'expertise judiciaire diligentée par l'assureur et la famille d'un particulier décédé dans l'incendie de son habitation en août 2021.

Cette expertise judiciaire a pour mission de déterminer l'origine de l'incendie dont les circonstances ne sont pas établies.

Les investigations n'ont pas débuté et aucune cause n'est à ce stade privilégiée. Le Juge des référés a prononcé l'extension de la mission d'expertise le 1<sup>er</sup> août 2022.

- **Impact de la Covid-19 sur l'activité en Chine**

Le premier trimestre 2022 a été affecté par une augmentation des cas de la Covid-19 en Chine, notamment à Shanghai, ce qui a exposé le Groupe au risque pandémique du fait de la présence en Chine de l'un de ses sites de production et de certains de ses fournisseurs.

Néanmoins cette situation n'a pas eu de perturbation significative sur le premier semestre, le site de production situé en Chine ayant fonctionné normalement et a continué à opérer sans problème particulier.

- **Incidence liée à la situation en Ukraine et en Russie**

Le Groupe n'est pas exposé aux mesures de restrictions imposées à la Russie dans la mesure où Forsee Power ne dispose ni de collaborateur, ni de client, ni de fournisseur dans ce pays.

En revanche des impacts logistiques et des hausses des coûts des matières, liés à la situation géopolitique en Ukraine et dans le secteur énergétique, existent mais le Groupe n'est pas directement exposé.

- **Incertitudes liées au contexte actuel économique et politique**

Le contexte actuel tant économique que politique peut créer des incertitudes sur les activités commerciales du Groupe (à savoir l'inflation, l'augmentation des prix de certaines matières premières et de l'énergie, une rupture de la chaîne d'approvisionnement ou une pénurie de composants électroniques...). Néanmoins, le Groupe suit et pilote avec attention la potentielle augmentation de ses structures de coûts (prix des matières premières, inflation des salaires et dans la chaîne d'approvisionnement), et inclut généralement dans les contrats clients une clause d'ajustement de prix, de telle sorte qu'il ne connaisse qu'une exposition limitée à la variation des prix des matières premières.

## 3. Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 3.1 Base de préparation des états financiers consolidés intermédiaires

#### 3.1.1 Référentiel comptable

Les principes comptables utilisés pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux IFRS (International Financial Reporting Standard) telles que publiées par l'IASB (International Accounting Standard Board) et adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2022. Ce référentiel intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations du Comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales IFRIC IC (SIC et IFRIC).

Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées.

Les comptes consolidés présentés au 30 juin 2022 sont des comptes consolidés intermédiaires résumés conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire. En application de la norme IAS 34, seule une sélection de notes explicatives présentant un caractère significatif est incluse dans les présents états financiers résumés au 30 juin 2022. Ces notes annexes ne comportant pas l'intégralité des informations requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2021 et inclus dans le Document d'Enregistrement Universel (URD) enregistré par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2022 sous le numéro R.22-027.

Le Groupe a appliqué les normes et interprétations publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne dont l'application est obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, telles que les amendements à IFRS 3, IAS 16, à IAS 37 et les améliorations annuelles du cycle 2018-2020. L'application de ces textes n'a pas eu d'impact sur les comptes au 30 juin 2022.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes et interprétations publiées par l'IASB et adoptées par l'Union européenne mais dont l'application n'est pas obligatoire au 30 juin 2022. Les textes susceptibles de concerner le Groupe sont l'amendement à IAS 1 relatif aux informations à fournir sur les principes et méthodes comptables significatives, et l'amendement à IAS 8 relatif aux estimations comptables. Dans une première analyse, le Groupe n'attend pas d'effet significatif de l'application de ces textes sur ses comptes et sur les informations à présenter.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2022. Les textes susceptibles de concerner le Groupe sont les amendements à IAS 1 relatifs à la présentation des dettes en courant ou non courant, et l'amendement à IAS 12 relatif à des actifs et passifs résultant d'une même transaction. L'incidence de l'application de ces textes est en cours d'analyse.

La devise de présentation des comptes consolidés et des notes annexes aux comptes est l'Euro.

### **3.1.2 Estimations et jugements comptables significatifs utilisés par la Direction pour les comptes intermédiaires au 30 juin 2022**

L'établissement des états financiers, en conformité avec les normes comptables internationales, implique de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges et sur les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs éventuels.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ces estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats effectifs futurs peuvent être différents de ces estimations. La Direction est amenée à réviser ces estimations en fonction de l'expérience passée et de sa vision du marché. Lorsqu'une estimation est révisée, elle ne constitue pas une correction d'erreur.

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés, les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses par la Direction sont identiques à celles décrites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Seules les hypothèses suivantes ont évolué de manière significative au 30 juin 2022 :

#### *(a) Risque de crédit client*

Le Management a effectué une revue détaillée des créances clients exigibles au 30 juin 2022 et réalisé une dépréciation au cas par cas.

Il n'a pas été identifié de risque de non-règlement anticipé significatif sur l'encours à l'exception d'un encours relatif à un client de l'activité nouvellement développée en Inde. L'exposition nette maximale de l'encours est estimée à 2.5 M€ au 30 juin 2022 pour lequel la Direction a estimé un risque de crédit à hauteur de 250 K€. La Direction étudie avec l'aide de ses conseils la formalisation d'accords transactionnels compte tenu des dispositions contractuelles initiales.

Ces éléments ne remettent pas en considération le niveau des pertes de crédit attendues sur les autres portefeuilles clients dont le montant n'est pas significatif et n'est pas comptabilisé au 30 juin 2022.

En l'absence de normes ou interprétations applicables, le Groupe se base sur les principes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe.

Il n'y a pas eu au 30 juin 2022 d'exercice d'un jugement, à l'exception des estimations présentées ci-avant, ayant nécessité un traitement spécifique dans le processus d'application des méthodes comptables.

### **3.1.3 Continuité d'exploitation**

Les comptes consolidés au 30 juin 2022 ont été établis selon la convention comptable de continuité d'exploitation compte tenu des éléments suivants :

- Le niveau de trésorerie disponible au 30 juin 2022 qui s'élève à 46,4 M€, principalement constituée des fonds obtenus lors de l'augmentation de capital en numéraire issue de l'Offre Publique Initiale (IPO) de 100 M€ du 3 novembre 2021 ;
- Les perspectives de flux de trésorerie liées à l'activité du Groupe sur les 12 prochains mois à venir et ;
- Les financements assurés sur les 12 prochains mois (cf. Note 7.15.2).

Le Groupe Forsee Power possède en effet un carnet de commandes qui lui apporte une bonne visibilité sur ses ventes pour les mois à venir. Il reçoit également chaque semaine de nouvelles commandes de ses principaux clients, qui viennent étoffer son carnet de commande.

Enfin le Groupe dispose au 30 juin 2022 de plusieurs instruments de financement de son activité avec :

- De deux lignes de financement de 10 M€ chacune (Tranche C et D) contractées auprès de la BEI (Banque Européenne d'Investissement) et mises à disposition dans le cadre du contrat signé en décembre 2020.  
La Tranche C pour 10 M€ est conditionnée à des covenants de niveau de chiffre d'affaires que le Groupe avait d'ores et déjà atteint dès la clôture de l'exercice 2020. La Tranche C de 10 M€ est également conditionnée, à la réalisation d'une augmentation de capital de 10 M€ de la part d'un ou plusieurs actionnaires, ce qui a été réalisé en novembre 2021 avec l'introduction en bourse de la société. La Tranche C n'est pas tirée au 30 juin 2022.  
La Tranche D de 10 M€ est quant à elle conditionnée à un niveau de chiffre d'affaires et de profitabilité que le Groupe projette d'atteindre à moyen terme.
- En complément, le Groupe dispose de plusieurs programmes d'affacturage.
- Par ailleurs les fonds souscrits de 100 M€ en novembre 2021 ont permis de financer sur la période l'activité à hauteur de 7.2 M€, le besoin en fonds de roulement à hauteur de 8.9 M€ et les investissements à hauteur de 5.7 M€ conformément aux besoins définis lors de l'offre publique initiale (IPO).

## 3.2 Modalités de consolidation

Les modalités de consolidation retenues pour l'établissement des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2022 sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 à l'exception des points suivants :

### 3.2.1 Date de clôture et comptes semestriels des entreprises consolidées

Les présents comptes consolidés ont été établis sur la base des comptes individuels des sociétés filiales de la société Forsee Power SA. Tous ces comptes couvrent une période de 6 mois et sont arrêtés au 30 juin 2022, à l'exception de la société Forsee Power India Private Ltd clôturant au 31 mars 2022 et pour laquelle une situation intermédiaire au 30 juin 2022 a été établie.

Les états financiers utilisés au titre de l'information comparative sont ceux clos au 31 décembre 2021 pour l'état de la situation financière et ceux clos au 30 juin 2021 pour l'état du résultat et du tableau des flux de trésorerie qui couvrent une période de 12 mois.

Les comptes semestriels relatifs aux périodes présentées des sociétés consolidées sont arrêtés conformément aux principes comptables et méthodes d'évaluation retenues par le Groupe. Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables et le référentiel IFRS retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

## **3.2.2 Méthodes de consolidation**

### **3.2.2.1 Participation dans la société NéoT Capital**

Le Groupe dispose depuis 2016 d'une participation de 15% dans la société NéoT Capital dédiée au financement dans les secteurs des énergies renouvelables et de la mobilité électrique. Les partenaires Mitsubishi Corporation et EDF, via la société EDF Pulse Holding, détenaient jusqu'au 31 décembre 2021 à parts égales les 85% du capital social de la société.

Dans l'optique d'un renforcement du déploiement de la stratégie du Groupe d'offrir une gamme complète de produits et de services aux systèmes de batterie, le Groupe a signé le 25 mars 2022 un engagement ferme portant sur l'acquisition de l'intégralité des actions NéoT Capital détenues par le partenaire Mitsubishi Corporation (soit 42,5%) pour un montant de 2 292 K€. Cette acquisition a été finalisée le 31 mai 2022 suite à l'obtention de l'accord de la BEI, conduisant le Groupe Forsee Power à détenir 57.5% des actions de la société NéoT Capital.

Cette participation a été ramenée à 50% suite à la Décision collective et unanime des associés prise le 30 juin 2022 par Forsee Power et le partenaire EDF, conduisant à recapitaliser NéoT Capital.

En parallèle de ces opérations, un nouveau pacte d'associés a été signé, les statuts de la société NéoT Capital ont été actualisés pour tenir compte de la volonté des deux partenaires Forsee Power et EDF de disposer du même nombre d'action, du même nombre de voix, d'une égalité parfaite entre les deux partenaires dans la gouvernance et dans les prises de décisions de la société NéoT Capital.

L'analyse des éléments juridiques et contractuels sur la participation NéoT Capital conduit à qualifier cette participation d'entreprise associée selon IAS 28, aboutissant à consolider la société sous la méthode de la mise en équivalence au 30 juin 2022.

## **3.3 Méthodes comptables et règles d'évaluation**

Les méthodes comptables et règles d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2022 sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

#### 4. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation sur les périodes présentées est le suivant :

Société	Localisation	Devise	30 juin 2022			31 décembre 2021		
			% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
1 - Forsee Power SA	France	Euro	100%	100%	société mère	100%	100%	IG
2 - Forsee Power Solutions Ltd.	Hong-Kong	Dollar de Hong Kong	100%	100%	IG	100%	100%	IG
3 - Zhongshan Forsee Power Industry Co Ltd.	Chine	Yuan renminbi	100%	100%	IG	100%	100%	IG
4 - Zhongshan Forsee Power Development Co Ltd.	Chine	Yuan renminbi	100%	100%	IG	100%	100%	IG
5 - Forsee Power Spz	Pologne	Zloty	100%	100%	IG	100%	100%	IG
6 - Forsee Power India Private Ltd	Inde	Roupie indienne	100%	100%	IG	100%	100%	IG
7 - Forsee Power Pte Ltd	Singapour	Dollar de Singapour	100%	100%	IG	100%	100%	IG
8 - NEoT Capital	France	Euro	50%	50%	MEE	15%	15%	NC
9 - Forsee Power North America Inc.	US	USD	100%	100%	IG			
10 - Forsee Power Inc.	US	USD	100%	100%	IG			

Le périmètre de consolidation retenu par la société de tête du Groupe (1), comprend 8 sociétés en intégration globale et 1 société mise en équivalence au 30 juin 2022.

Les sociétés nouvellement constituées aux Etats-Unis ne disposent ni d'activité, ni de biens ou engagements significatifs au 30 juin 2022.

L'identification des entités est la suivante :

- (2) Forsee Power Solutions Ltd, société de droit hongkongais dont le siège social est situé au Flat/RM 2806, Central Plaza, 18 Harbour Road, Wanchai, Hong-Kong, et immatriculée sous le numéro 58025949-000-03-18-0 au registre du commerce et des sociétés de Hong-Kong ;
- (3) Zhongshan Forsee Power Industry Co. Ltd, société de droit chinois dont le siège social est situé aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étages, No.39 Gongye Da Dao Zhong, Industry District, Xiao LanTown, Zhong Shan en République Populaire de Chine, et immatriculée sous le numéro 9144200075451119XY au *Zhongshan Administration for Market Regulation* ;
- (4) Zhongshan Forsee Power Development Co. Ltd, société de droit chinois, dont le siège social est situé 1<sup>er</sup> étage, No.39 Gongye Da Dao Zhong, Industry District, Xiao LanTown, Zhong Shan en République Populaire de Chine, et immatriculée sous le numéro 91442000MA52PUYC0T au *Zhongshan Administration for Market Regulation* ;
- (5) Forsee Power Spz, société de droit polonais, dont le siège social est situé ul. Prosta 27a, 55-114 Ligota Piękna, Pologne, et immatriculée sous le numéro 0000256591 au Registre Judiciaire National ;
- (6) Forsee Power India Private Ltd, société de droit indien, dont le siège social est situé 4th Floor, Wolrd Mark 3, Asset 7, Aerocity, NH-8, Delhi, South West Delhi, Delhi, Inde, 110037, et immatriculée sous le numéro U51909DL2020FTC365683 au registre du commerce et des sociétés de New-Delhi.
- (7) Forsee Power PTE Ltd, une société de droit singapourien, dont le siège social est situé 1 Georges Street, n°10-01, One Georges Street, Singapour (049145), et immatriculée sous le numéro 201838879C au registre du commerce et des sociétés de Singapour.
- (8) NEO Capital, une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé 49 rue de Ponthieu, 75008 Paris, France et immatriculée sous le numéro 821 239 670 au R.C.S de Paris.
- (9) Forsee Power North America Inc. une société de droit américain, dont le siège social est situé 4555 Lyman Drive, Hilliard (43026), Ohio, et immatriculée sous le numéro EIN 88-2706910 au registre du commerce et des sociétés de Columbus
- (10) Forsee Power Inc. une société de droit américain, dont le siège social est situé 4555 Lyman Drive, Hilliard (43026), Ohio, et immatriculée sous le numéro EIN 88-2794171 au registre du commerce et des sociétés de Columbus

Toutes ces filiales sont intégrées dans les livres de la société Forsee Power SA, société de droit français dont le siège social est situé au 1 Boulevard Hippolyte Marquès à Ivry-sur-Seine, et immatriculée sous le numéro 494 605 488 au registre du commerce et des sociétés de Créteil.

Toutes les participations détenues sont consolidées au 30 juin 2022 par intégration globale à l'exception de la participation NEO Capital qui est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

## 5. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

### 5.1 Variation de périmètre de la période

Les variations de périmètre sur le premier semestre 2022 sont les suivantes :

- **Modification de l'accord de partenariat dans NEOt Capital**

Forsee Power disposait jusqu'au 31 décembre 2021 d'une participation à hauteur de 15% dans la société NEOt Capital détenue depuis 2016 en partenariat avec les sociétés Mitsubishi Corporation et le Groupe EDF via la société EDF Pulse Holding.

Dans l'optique d'un renforcement du déploiement de la stratégie du Groupe d'offrir une gamme complète de produits et de services aux systèmes de batterie, la société Forsee Power a signé le 25 mars 2022 un engagement ferme portant sur l'acquisition de l'intégralité des actions NEOt Capital détenues par le partenaire Mitsubishi Corporation, soit 42.5 % des actions émises, pour un montant de 2 292 K€. Cette acquisition a été finalisée le 31 mai 2022 suite à l'obtention de l'accord de la BEI, conduisant le Groupe à détenir 57.5% des actions de la société NEOt Capital.

Cette participation a été ramenée à 50% suite à la Décision collective et unanime des associés prise le 30 juin 2022 par Forsee Power et le partenaire EDF, conduisant à recapitaliser NEOt Capital à hauteur de 3 210 K€ dont 2 500 K€ en numéraire.

En parallèle de ces opérations, un nouveau pacte d'associés a été signé, les statuts de la société NEOt Capital ont été actualisés pour tenir compte de la volonté des deux partenaires Forsee Power et EDF de disposer du même nombre d'action, du même nombre de voix, d'une égalité parfaite entre les deux partenaires dans la gouvernance et dans les prises de décisions de la société NEOt Capital. L'analyse des éléments juridiques et contractuels sur la participation NEOt Capital conduit à qualifier cette participation d'entreprise associée selon IAS 28, aboutissant à consolider la société sous la méthode de la mise en équivalence au 30 juin 2022.

- **Création de deux sociétés aux Etats-Unis**

Forsee Power a créé le 31 mai 2022 la société Forsee Power North America Inc. enregistrée dans l'état de l'Ohio.

Le 10 juin 2022 Forsee Power North America Inc. a créé la société Forsee Power Inc. enregistrée dans l'état de l'Ohio. Cette société opérationnelle est destinée à recevoir les activités de recherche et développement, de production et de commercialisation en vue du déploiement du Groupe sur le continent américain.

### 5.2 Variation de périmètre de la période précédente

Il n'existe aucune variation de périmètre des sociétés sur la période au 30 juin 2021.

Le Groupe a néanmoins acquis pour un montant de 700 K€ par jugement du Tribunal de commerce de Lyon en date du 21 juillet 2021 l'activité, des actifs, et repris une partie des effectifs de la société Holiwatt (ex-Centum Adetel Transportation) spécialiste du stockage d'énergie ferroviaire et des systèmes de charge rapide. Cette acquisition concerne une *business acquisition* et a été traitée conformément à IFRS 3 conduisant à évaluer à la juste valeur les actifs et passifs identifiables acquis. Les actifs et passifs identifiables acquis les plus significatifs concernent des brevets pour un montant de 1 008 K€, des stocks pour un montant de 128 K€ et des dettes sociales pour un montant de 297 K€. Cette acquisition conduit à la comptabilisation d'un *badwill* à hauteur de 28 K€ présenté en autres produits opérationnels.

### **5.3 Changements de présentation et de méthode comptables**

L'état consolidé des flux de trésorerie est présenté depuis le 31 décembre 2021 selon la méthode indirecte à partir de l'agrégat du résultat opérationnel. Ce changement de présentation du tableau consolidé des flux de trésorerie est basé, d'une part, sur une amélioration de la lecture de cet état financier à partir de l'un des indicateurs clefs (le résultat opérationnel) suivi par la Direction, et d'autre part, sur un allègement de la présentation des « éliminations et ajustements relatifs aux éléments calculés et aux éléments concernant les autres flux de trésorerie » qui sont mentionnés dans la partie des flux de trésorerie liés à l'activité. La Direction souhaite privilégier la présentation des flux d'encaissements et de décaissements des transactions intervenues sur les périodes présentées. Les états financiers consolidés publiés au 30 juin 2021 présentaient le tableau consolidé des flux de trésorerie selon la méthode indirecte à partir de l'agrégat du résultat net.

Il n'existe pas d'autres changement de présentation ou de méthode comptable sur la période par rapport aux comptes publiés de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

La présentation comptable et les méthodes comptables sont appliquées de façon constante sur les périodes présentées.

### **5.4 Saisonnalité**

L'activité de Forsee Power ne présente pas de variation saisonnière significative.

## 6. INFORMATIONS PAR SEGMENT D'ACTIVITE ET PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

Le Management a défini les segments d'activité sur la base des reporting qu'il examine régulièrement en vue de prendre des décisions en matière d'allocation de ressources aux segments et d'évaluation de leur performance.

Le Président Directeur Général (PDG) et le Comité Exécutif (Comex) de la société Forsee Power constituent les principaux décideurs opérationnels du Groupe.

Les reporting du Groupe comportent deux segments d'activité appelés :

- « *Light Vehicles and Industrial Tech* » (LeV & Ind Tech) : regroupant le marché de la mobilité électrique légère ainsi que celui d'autres applications électriques (scooter électrique, véhicules légers de 2 à 4 roues, vélo électrique, équipements médicaux, objets connectés, domotique, robotique et outillage professionnel) ;
- « *Heavy Vehicles* » (HeV) : regroupant le marché des solutions adaptées au développement des véhicules à motorisation électrique ou hybride des différents moyens de transport (bus, véhicules utilitaires et de « dernier kilomètre », tramways, trains, camions et marine) et du stockage stationnaire (résidentiel, commercial et industriel).

### 6.1 Informations par segment d'activité

L'information par segment d'activité est suivie dans le reporting interne du Management uniquement au niveau du chiffre d'affaires.

L'information du résultat par segment d'activité, y compris au niveau du résultat opérationnel, n'est pas suivie jusqu'à présent par le Management compte tenu des limitations du système d'information interne dans l'allocation des coûts par segment d'activité. La présentation de l'information du résultat par segment d'activité limitée uniquement à la présentation du chiffre d'affaires est conforme à IFRS 8 compte tenu de l'absence de tout autre reporting managérial interne disponible et plus détaillé.

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2022
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>11 253</b>	<b>38 474</b>	<b>49 727</b>
<i>Répartition en %</i>	22,6%	77,4%	100%

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2021
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>7 597</b>	<b>29 573</b>	<b>37 171</b>
<i>Répartition en %</i>	20,4%	79,6%	100%

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	Inter secteur et Autres	30 juin 2022
Actifs sectoriels non courants	7 861	36 146	3 171	47 177
Actifs sectoriels courants	17 466	38 614	54 422	110 502
Passifs sectoriels non courants	1 523	(13 972)	(47 922)	(60 371)
Passifs sectoriels courants	(12 583)	(12 416)	(11 038)	(36 037)
<b>Total</b>	<b>14 266</b>	<b>48 372</b>	<b>(1 367)</b>	<b>61 271</b>
Capitalisation de frais de R&D	115	2 279		2 394
Acquisition d'immobilisations	49	4 386	198	4 633
Autres dépenses d'investissement non courants	-	-		-
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>6 665</b>	<b>198</b>	<b>7 027</b>

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	Inter secteur et Autres	31 décembre 2021
Actifs sectoriels non courants	8 941	31 186	1 611	41 738
Actifs sectoriels courants	23 038	26 122	75 699	124 859
Passifs sectoriels non courants	(6 858)	(9 384)	(51 828)	(68 070)
Passifs sectoriels courants	(12 054)	(6 538)	(10 711)	(29 303)
<b>Total</b>	<b>13 067</b>	<b>41 386</b>	<b>14 771</b>	<b>69 224</b>
Capitalisation de frais de R&D		4 106		4 106
Acquisition d'immobilisations	1 320		3 935	5 255
Autres dépenses d'investissement non courants				
<b>Total</b>	<b>1 320</b>	<b>4 106</b>	<b>3 935</b>	<b>9 361</b>

Le montant des revenus réalisés avec des clients représentant individuellement plus de 10% des produits est de 34,7 M€ sur le segment *HeV (Heavy Vehicles)* au 30 juin 2022. Les revenus réalisés avec des clients sur le segment *LeV & Ind Tech (Light Vehicles and industrial tech)* représentent individuellement moins de 10% des produits au 30 juin 2022.

Le montant des revenus réalisés avec des clients représentant individuellement plus de 10% des produits est de 0 M€ sur le segment *LeV & Ind Tech (Light Vehicles and industrial tech)* et de 27,3 M€ sur le segment *HeV (Heavy Vehicles)* au 31 décembre 2021.

Les clients représentant individuellement plus de 10% des revenus du Groupe sont les suivants :

en milliers d'euros	Segment d'activité concerné	30 juin 2022	% des revenus	30 juin 2021	% des revenus
Client 1	HeV	21 023	42,3%	21 709	58,4%
Client 2	HeV	13 652	27,5%	5 602	15,1%
<b>Total</b>		<b>34 675</b>	<b>69,7%</b>	<b>27 310</b>	<b>73,5%</b>

Les orientations prévues depuis 2021 par le Management permettent d'atténuer le degré de dépendance à l'égard de ces clients.

## 6.2 Informations par zone géographique

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2022	Répartition en %
France	3 488	22 288	25 775	51,8%
Europe	1 937	15 950	17 887	36,0%
Asie	4 499	88	4 587	9,2%
Amérique du nord	1 329	146	1 475	3,0%
Reste du monde		3	3	0,0%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>11 253</b>	<b>38 474</b>	<b>49 727</b>	<b>100%</b>

en milliers d'euros	Light Vehicles and Industrial Tech (LeV & Ind Tech)	Heavy Vehicles (HeV)	30 juin 2021	Répartition en %
France	2 415	27 529	29 945	80,6%
Europe	1 753	1 996	3 749	10,1%
Asie	2 597		2 597	7,0%
Amérique du nord	832		832	2,2%
Reste du monde		48	48	0,1%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>7 597</b>	<b>29 573</b>	<b>37 171</b>	<b>100%</b>

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
France	46 668	40 890
Europe	326	34
Asie	183	814
Amérique du nord	0	0
Reste du monde	0	0
<b>Total Actif non courant</b>	<b>47 178</b>	<b>41 738</b>

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
France	3 297	8 041
Europe	43	13
Asie	886	1 307
Amérique du nord	0	0
Reste du monde	0	0
<b>Total Investissements</b>	<b>4 226</b>	<b>9 361</b>

## 7. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

### 7.1 Goodwill

Les goodwill sont présentés à la note 7.1 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021 et se répartissent sur les UGT suivantes :

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Goodwill issu des activités Ersé en Pologne en 2012	219	219
<b>Goodwill UGT <i>Light Vehicles and Industrial Tech</i></b>	<b>219</b>	<b>219</b>
Goodwill issu des activités Dow Kokam en France en 2013	1 304	1 304
<b>Goodwill UGT <i>Heavy Vehicles</i></b>	<b>1 304</b>	<b>1 304</b>
<b>Total</b>	<b>1 523</b>	<b>1 523</b>

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur au 30 juin 2022 au niveau de ces unités génératrices de trésorerie auxquelles sont affectées les écarts d'acquisition.

### 7.2 Immobilisations incorporelles

en milliers d'euros	31 décembre 2021	Acquisition Holiwatt	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion	Subvention accordée pour financement de la R&D	30 juin 2022
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>								
Frais de développement	13 489				475		0	13 964
Frais de développement en cours	4 833		2 394		(798)			6 429
Logiciels et brevets	2 748		9		53		0	2 810
Autres immobilisations incorporelles	209		40			4		253
Immobilisations incorporelles en cours	164		(303)		271		(0)	132
<b>Total</b>	<b>21 444</b>		<b>2 140</b>		<b>(0)</b>	<b>4</b>	<b>(0)</b>	<b>23 588</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>								
Frais de développement	(4 920)		(1 271)				0	(6 191)
Logiciels	(1 499)		(185)					(1 684)
Autres immobilisations incorporelles	(133)		(28)			(3)		(164)
<b>Total</b>	<b>(6 552)</b>		<b>(1 484)</b>			<b>(3)</b>	<b>0</b>	<b>(8 038)</b>
<b>Immobilisations incorporelles net</b>	<b>14 892</b>		<b>656</b>		<b>(0)</b>	<b>1</b>	<b>(0)</b>	<b>15 550</b>

Il n'a pas été décelé d'indice de perte de valeur sur les immobilisations incorporelles au 30 juin 2022.

Les frais de recherche et de développement non capitalisés s'élèvent à 1 723 K€ au 30 juin 2022.

## 7.3 Immobilisations corporelles

en milliers d'euros	31 décembre 2021	Acquisition Holiwatt	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion	Nvx contrats de loc IFRS 16	30 juin 2022
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>								
Constructions	171		4			2	0	176
Droit d'utilisation de biens immobiliers	11 059				(69)	20	737	11 748
Installations techniques, matériels et outillages	8 707		628	(61)	3 271	31		12 577
Autres immobilisations corporelles	3 714		117	(36)	1 344	20		5 159
Droits d'utilisation sur autres immobilisations corporelles	160			(38)	(11)	(1)	387	497
Immobilisations corporelles en cours	4 192		1 240	(9)	(3 617)	2		1 808
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	1 109				(999)			110
<b>Total</b>	<b>29 112</b>		<b>1 988</b>	<b>(144)</b>	<b>(79)</b>	<b>74</b>	<b>1 124</b>	<b>32 075</b>
<b>Amortissements et dépréciations</b>								
Constructions	(20)		(15)			0		(36)
Droit d'utilisation de biens immobiliers	(3 109)		(522)		11	(17)	(70)	(3 708)
Installations techniques, matériels et outillages	(5 526)		(927)	35		(12)		(6 430)
Autres immobilisations corporelles	(1 741)		(319)	21		(7)		(2 045)
Droits d'utilisation sur autres immobilisations corporelles	(73)		(76)	38	7	0	(144)	(247)
<b>Total</b>	<b>(10 469)</b>		<b>(1 859)</b>	<b>94</b>	<b>18</b>	<b>(35)</b>	<b>(215)</b>	<b>(12 465)</b>
<b>Immobilisations corporelles nette:</b>	<b>18 643</b>		<b>130</b>	<b>(50)</b>	<b>(61)</b>	<b>39</b>	<b>909</b>	<b>19 610</b>

Il n'a pas été décelé d'indice de perte de valeur sur les immobilisations corporelles au 30 juin 2022.

## 7.4 Actifs financiers

en milliers d'euros	31 décembre 2021	Entrée de périmètre NéoT	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Reclassement	Effets de conversion	Autres	30 juin 2022
<b>Actifs financiers</b>								
Instruments financiers non détenus à des fins de transaction	842	(842)	(0)			(0)		0
Autres créances immobilisées	5				(5)	0		
Avoirs et titres détenus sur contrat de liquidité (2)	333		357	(624)	0		(1)	65
Dépôts de garanties et cautionnements versés	435		98			3		535
Gage sur espèces (3)	3 973		(0)			359		4 332
<b>Total</b>	<b>5 588</b>	<b>(842)</b>	<b>1 079</b>	<b>(1 098)</b>	<b>(135)</b>	<b>385</b>	<b>105</b>	<b>4 932</b>
<i>Dont</i>								
<i>Courant</i>								
<i>Non courant</i>	5 588	(842)	1 079	(1 098)	(135)	385	105	4 932

- 1) Les instruments financiers non détenus à des fins de transaction correspondent aux titres non consolidés de la participation NéoT Capital détenue à hauteur de 15% jusqu'au 31 mai 2022.
- 2) La société a signé le 26 novembre 2021 un contrat de liquidité et d'animation avec une société indépendante de services d'investissement (PSI) pour intervenir sur le marché Euronext Paris en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation de l'action Forsee Power.

La décomposition et la variation du contrat de liquidité sur le premier semestre 2022 est la suivante :

en milliers d'euros	Nombre de titres	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Part liquidité présentée en Actifs financiers à l'ouverture</b>	<b>27 067</b>	<b>333</b>	
Avoirs mis à disposition à la souscription du contrat de liquidité		0	500
Achats d'actions Forsee Power	158 866	(624)	(243)
Cessions d'actions Forsee Power	(90 839)	357	77
<b>Total part liquidité présentée en Actifs financiers à la clôture</b>		<b>65</b>	<b>333</b>
Actions Forsee Power détenues dans le cadre du contrat de liquidité	95 094	271	164
Variation de juste valeur		(33)	(11)
<b>Total part titres détenus présentés en déduction des capitaux propres</b>		<b>238</b>	<b>153</b>
<b>Total du Contrat de liquidité</b>		<b>303</b>	<b>486</b>

3) Gage en espèces de 4 500 K\$ (soit 4 332 K€ au 30 juin 2022) au titre de la SBLC Documentaire de novembre 2020 à maturité 31 décembre 2021 auprès d'un fournisseur étranger de cellules. La maturité du gage en espèces a été prolongée jusqu'au 31 décembre 2022.

L'effet de l'actualisation sur les actifs financiers non courants non rémunérés est évalué au 30 juin 2022 à (11) K€ sur la base du taux d'Euribor de la maturité de l'actif financiers non courants (Euribor 6 mois pour le gage en espèces de 4 500 K\$). Cet effet de l'actualisation n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés au 30 juin 2022 car considéré comme non significatif.

## 7.5 Participations dans les sociétés mises en équivalence

Le poste « Participations mises en équivalence » comprend NEoT Capital dans laquelle Forsee Power détient 50% du capital au 30 juin 2022 en partenariat avec le Groupe EDF (cf. Note 3.2.2.1).

Forsee Power a renforcé sur le premier semestre 2022 sa participation dans le capital de NEoT Capital afin d'accélérer le déploiement de la stratégie du Groupe d'offrir une gamme complète de produits et de services liés aux systèmes de batteries.

L'évolution de la participation NEoT Capital sur le premier semestre 2022 est la suivante :

en milliers d'euros	NEoT CAPITAL
Participation au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	842
Acquisition le 31 mai 2022 de la participation détenue par Mitsubishi Corporation	2 292
Augmentation de capital en numéraire par Décision collective des associés du 30 juin 2022	1 058
Augmentation de capital par conversion de créance par Décision collective des associés du 30 juin 2022	185
<b>Participation au 30 juin 2022</b>	<b>4 377</b>

Les états financiers synthétiques au 30 juin 2022 dans l'entreprise associée NEoT Capital détenue à 50% par Forsee Power sont les suivants :

en milliers d'euros	NEoT CAPITAL
	30 juin 2022
Actif immobilisé	137
Capital appelé non versé (1)	2 500
Créances clients	1 072
Autres créances	228
Trésorerie	139
<b>Total Actif (A)</b>	<b>4 077</b>
Passif financier	799
Provision risques et charges	14
Dettes fournisseurs	422
Autres passifs	1 346
<b>Total Dettes (B)</b>	<b>2 581</b>
<b>Capitaux propres (A) - (B)</b>	<b>1 496</b>
<b>Quote-part des capitaux propres (50%)</b>	<b>748</b>
<b>Goodwill</b>	<b>3 629</b>
<b>Total participation mise en équivalence</b>	<b>4 377</b>

(1) Décision collective et unanime des associés votée le 30 juin 2022 de recapitaliser NEoT Capital à hauteur de 3 210 K€ dont 2 500 K€ de numéraire. Les fonds de 2 500 K€ ont été souscrits en date du 30 juin 2022 dont 1 058 K€ pour Forsee Power. La détention de Forsee Power dans le capital social de NEoT Capital s'élève à 50% suite à la Décision collective et unanime des associés du 30 juin 2022.

La quote-part de résultat de la participation mise en équivalence NEoT Capital est nulle au 30 juin 2022.

Il n'existe pas de dépréciation à comptabiliser au 30 juin 2022 de la participation NEoT Capital au regard de la valeur utilisée lors de la transaction pour le rachat des actions du partenaire Mitsubishi intervenue en mars 2022 et de la valeur utilisée pour la recapitalisation de NEoT Capital au 30 juin 2022.

## 7.6 Stocks et en-cours

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Matières premières et autres approvisionnements	19 078	19 247
En cours de production	5 821	1 611
Marchandises et produits finis	15 241	11 896
Dépréciations de stocks	(4 644)	(4 337)
<b>Stocks nets</b>	<b>35 495</b>	<b>28 417</b>

Il n'existe pas de stock gagé au 30 juin 2022.

La valeur brute du stock au 30 juin 2022 s'élève à 40.1 M€, pour un montant de dépréciation de 4.6 M€.

## 7.7 Créances clients

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Créances clients	16 629	10 616
Dépréciation des créances clients	(351)	(45)
<b>Créances clients</b>	<b>16 278</b>	<b>10 571</b>

Le Groupe a mis en place des programmes de cession de créances d'exploitation auprès d'établissements bancaires :

- Le montant des créances cédées sans recours (contrat HSBC) et qui ne sont plus présentées au bilan, s'élève à 3 594 K€ au 30 juin 2022 (4 067 K€ au 31 décembre 2021) ;
- Dans le cadre du contrat d'affacturage inscrit dans un programme de *reverse factoring* d'un client, le Groupe a escompté au 30 juin 2022 auprès de l'établissement bancaire Banco Santander pour 6 251 K€ de créances dont la date d'échéance est postérieure au 30 juin 2022 (629 K€ au 31 décembre 2021).

La Direction a apprécié au 30 juin 2022 un risque de crédit individuel sur un client de l'activité nouvellement développée en Inde. Ce risque de non-règlement anticipé est estimé au 30 juin 2022 sur un encours global exposé de 2.5 M€, soit une perte de crédit estimée à 250 K€ et comptabilisée sur le premier semestre 2022. Forsee Power étudie avec l'aide de ses conseils la formalisation d'accords transactionnels compte tenu des dispositions contractuelles initiales. Ces éléments ne remettent pas en considération le niveau des pertes de crédit attendues sur les autres portefeuilles clients dont le montant n'est pas significatif et n'est pas comptabilisé au 30 juin 2022.

L'échéancier des créances clients est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Créances clients</b>	<b>16 629</b>	<b>10 616</b>
Non échues	6 388	5 238
Echues	10 242	5 378

Les créances clients échues au 30 juin 2022 ne présentent pas de risque de recouvrement.

## 7.8 Autres actifs

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	3 921	8 121
Créances sociales	42	15
Créances fiscales	3 125	2 000
Comptes courants	359	183
Débiteurs divers (1)	1 547	2 093
Charges constatées d'avance (2)	1 893	949
Dépréciation des autres actifs courants	(30)	(30)
<b>Autres créances présentées en BFR</b>	<b>10 857</b>	<b>13 331</b>
Fournisseurs - Avances versées sur immobilisations	0	0
Créances d'impôt sur les sociétés (3)	2 352	2 491
<b>Autres actifs</b>	<b>13 210</b>	<b>15 821</b>
<i>Dont</i>		
<i>Courant</i>	12 252	15 101
<i>Non courant</i>	957	720

- 1) Dont 1 432 K€ au 30 juin 2022 de comptes courants et retenues de garanties sur les créances cédées au factor HSBC relatif à l'affacturage sans recours (contre 1 916 K€ au 31 décembre 2021) ;
- 2) Dont 954 K€ sur dettes de location au 30 juin 2022 (690 K€ au 31 décembre 2021).
- 3) Dont 2 323 K€ au 30 juin 2022 de créances CIR relatives à l'exercice 2019 pour un montant de 841 K€, à l'exercice 2020 pour un montant de 670 K€ et à l'exercice 2021 pour un montant de 812 K€. La créance de CIR relative à l'exercice 2018 a été encaissée en juin 2022 pour un montant de 725 K€.

## 7.9 Trésorerie

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Equivalents de trésorerie	0	0
Trésorerie	46 477	70 770
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>46 477</b>	<b>70 770</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	46 477	70 770
Découverts bancaires	75	0
<b>Trésorerie nette</b>	<b>46 402</b>	<b>70 770</b>

La trésorerie est constituée au 30 juin 2022 de dépôts à vue en euro (€), en dollar américain (\$) et en Yuan renminbi (RMB).

Les soldes de la période précédente se présentent comme suit :

en milliers d'euros	30 juin 2021	31 décembre 2020
Equivalents de trésorerie	0	0
Trésorerie	4 195	11 273
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>4 195</b>	<b>11 273</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4 195	11 273
Découverts bancaires	0	0
<b>Trésorerie nette</b>	<b>4 195</b>	<b>11 273</b>

## 7.10 Capitaux propres

### 7.10.1 Capital social et primes d'émission

Le nombre d'actions de la société Forsee Power SA en circulation au 30 juin 2022 est de 53 210 003 à la valeur nominale de 0,10 €, soit un montant total du capital social de 5 321 000 €.

Le capital social n'a pas varié sur le premier semestre 2022.

### 7.10.2 Dividendes

La société Forsee Power SA n'a procédé à aucune distribution de dividende sur le premier semestre 2022 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

### 7.10.3 Paiements fondés sur des actions

#### 7.10.3.1 Bons de souscription d'action

Les bons de souscription d'action (BSA) émis sur la société Forsee Power sont présentés dans la note 7.9.3.2 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

Au regard des termes et conditions des BSA BEI Warrant A et des BSA BEI Warrant B, le nombre d'actions ordinaires a été ajusté pour tenir compte de l'attribution définitive de 282 616 actions gratuites (AGA R 2021) approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire lors de sa séance du 24 juin 2022 :

- 6 857 BSA BEI Warrant A donnant accès dorénavant à 858 290 actions ordinaires (AO) contre précédemment 854 000 actions ordinaires ;
- 3 500 BSA BEI Warrant B donnant accès à dorénavant à 388 325 actions ordinaires (AO) contre précédemment 386 400 actions ordinaires (AO).

#### 7.10.3.2 Stock-Options et actions gratuites

Le tableau ci-dessous présente les stock-options (SO) et les actions gratuites (AGA) attribuées au 30 juin 2022 :

	Date d'attribution	Nombre d'options SO attribuées	Nombre d'options SO annulées	Nombre d'options SO en cours	Nombre d'actions souscrites lors de l'exercice des SO	Période d'acquisition	Maturité
Stock-Options (SO 2018) (1) (3)	2 avril 2019	600 000	0	600 000	600 000	4 ans	2 avril 2023
Stock-Options (SO 2018) (1) (3)	28 janvier 2020	180 000	(75 000)	105 000	105 000	4 ans	28 janvier 2024
Stock-Options (SO 2018) (1) (3)	13 novembre 2020	75 000	0	75 000	75 000	4 ans	13 novembre 2024
Stock-Options (SO 2021) (2) (3)	12 août 2021	1 500 000	0	1 500 000	1 500 000	2 mois	5 août 2023
<b>Total Stock-Options (SO)</b>		<b>2 355 000</b>	<b>(75 000)</b>	<b>2 280 000</b>	<b>2 280 000</b>		

- (1) Attributions du Plan Stock-Options 2018 (SO 2018) autorisé par l'Assemblée Générale du 18 décembre 2018. Ces SO 2018 comprennent une période d'acquisition de droit fixée à 4 années avec une obligation de présence se terminant entre le 2 avril 2023 et le 13 novembre 2024. Les attributions ont été réalisées au bénéfice du Président, des membres de la Direction et des salariés considérés comme clefs de la société Forsee Power SA.
- (2) 1 500 000 stock-options (SO 2021) donnant accès à 1 500 000 actions ordinaires ont été attribuées le 12 août 2021 au Président du Conseil d'Administration en rémunération des services rendus. Ces 1 500 000 SO comprennent des conditions de performance « hors marché » (conversion des OC5 et finalisation de l'acquisition des actifs d'Holiwatt) qui ont été levées le 27 et 28 septembre 2021. Ces 1 500 000 stock-options comprennent une période initiale de blocage de 2 ans se terminant au 12 août 2023, et peuvent être exercées sur une période d'étalant entre la 2<sup>ème</sup> année et la 15<sup>ème</sup> année suivant la date d'attribution. La Direction a estimé à la date d'attribution un planning attendu d'exercice de ces 1 500 000 options, ce planning s'étalant entre 2023 et 2025.
- (3) Le nombre d'options a été ajusté suite à la division par 100 de la valeur nominale des actions de la société Forsee Power SA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2021.

	Date d'attribution	Nombre d'options AGA attribuées	Nombre d'options AGA annulées	Nombre d'options AGA en cours	Nombre d'actions souscrites lors de l'exercice des AGA	Période d'acquisition	Maturité
Actions gratuites (AGA 2021) (1) (3)	14 septembre 2021	382 000	0	382 000	382 000	1 an	14 septembre 2022
Actions gratuites (AGA R 2021) (2)	15 octobre 2021	282 616	0	282 616	282 616	2 ans	15 octobre 2023
<b>Total Actions gratuites (AGA)</b>		<b>664 616</b>	<b>0</b>	<b>664 616</b>	<b>664 616</b>		

- (1) Le Conseil d'Administration a attribué 382 000 actions gratuites (AGA 2021) le 14 septembre 2021 aux membres du Comité Exécutif et à des salariés considérés comme clefs de la société Forsee Power SA. Ces AGA 2021 disposent d'une période d'acquisition de droits d'un an avec obligation de présence se terminant au 14 septembre 2022.
- (2) Le Conseil d'Administration du 15 octobre 2021, sur délégation de l'Assemblée générale du même jour, a décidé au bénéfice du Président du Conseil d'Administration et en complément de la rémunération au titre de l'exercice 2021, une attribution au maximum de 1 000 000 actions gratuites et/ou stock-options qui étaient définitivement attribuées au plus tard le 30 juin 2022. Le Conseil d'Administration du 6 avril 2022 a attribué définitivement un nombre de 282 616 Actions Gratuites (AGA R 2021) suite à l'avis du Comité des Nominations et des Rémunérations du 1<sup>er</sup> avril 2022. Cette attribution de 282 616 AGA au titre de la rémunération variable 2021 du Président est conditionnée à une obligation de présence de 2 ans se terminant au 15 octobre 2023, suivie d'une obligation de conservation des actions souscrites pour une durée limitée. La charge relative à ces 282 616 actions gratuites a été comptabilisée dans le comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 au prorata de l'obligation de présence du bénéficiaire.  
L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé lors de sa séance du 24 juin 2022 l'attribution définitive de 282 616 actions gratuites au titre de la rémunération de l'exercice 2021.
- (3) Le nombre d'actions gratuites a été ajusté suite à la division par 100 de la valeur nominale des actions de la société Forsee Power SA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2021.

La charge reconnue sur le premier semestre 2022 et sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 au titre des transactions basées sur des actions est la suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Coûts constatés en réserve spécifique à l'ouverture de la période</b>	<b>6 232</b>	<b>733</b>
Charges constatées en résultat de la période (services rendus)	1 976	5 556
Annulation des coûts passés des options devenues caduques sur la période : forfeiture liée à la condition de présence	0	(56)
Reprise des coûts des attributions exercées sur la période : vested lié à l'exercice de l'option	0	0
<b>Coûts en réserve spécifique à la clôture de la période</b>	<b>8 208</b>	<b>6 232</b>
Charge à reconnaître sur les exercices futurs	2 322	4 298
<b>Coût total probable des attributions estimé à la date de la clôture</b>	<b>10 529</b>	<b>10 529</b>

La charge comptabilisée en résultat sur le premier semestre 2022 et sur l'exercice clos au 31 décembre 2021 se décomposent de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Stock-Options (SO 2018)	232	483
Stock-Options (SO 2021)	0	4 122
Actions gratuites (AGA 2021)	1 231	735
Actions gratuites (AGA R 2021)	512	216
<b>Total</b>	<b>1 976</b>	<b>5 556</b>

La charge comptabilisée sur la période au 30 juin 2021 est de 247 K€ et concerne uniquement le plan Stock-Option « SO 2018 ».

La charge à reconnaître sur les exercices futurs se ventile de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
2022	1 266	3 242
2023	1 009	1 009
2024	47	47
<b>Total</b>	<b>2 322</b>	<b>4 298</b>

La charge à reconnaître sur les exercices futurs par plan se décompose de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Stock-Options (SO 2018)	484	716
Stock-Options (SO 2021)	0	0
Actions gratuites (AGA 2021)	517	1 748
Actions gratuites (AGA R 2021)	1 321	1 833
<b>Total</b>	<b>2 322</b>	<b>4 298</b>

Le tableau ci-dessous résume les données utilisées dans le modèle d'évaluation des stock-options.

	Date d'attribution	Hypothèses utilisées au 30 juin 2022 - à la juste valeur au PER selon IFRS 2 (Black & Scholes)				Evaluation unitaire selon IFRS 2 (1)	Coût probable IFRS 2 en milliers d'euros
		Strike price en € (1)	Taux sans risque	Prime de risque	Volatilité attendue		
Stock-Options (SO 2018)	2 avril 2019	3,40 €	-0,44%	10,0%	69,6%	2,39 €	1 432
Stock-Options (SO 2018)	28 janvier 2020	3,40 €	-0,59%	10,0%	70,8%	2,40 €	252
Stock-Options (SO 2018)	13 novembre 2020	3,40 €	-0,74%	10,0%	80,4%	2,56 €	192
		6,50 €	-0,72%	0,0%	71,7%	2,94 €	
Stock-Options (SO 2021) (2)	12 août 2021	6,50 €	-0,71%	0,0%	68,5%	2,87 €	4 122
		6,50 €	-0,60%	0,0%	65,7%	3,14 €	
Actions gratuites (AGA 2021)	14 septembre 2021	- €	-0,68%	0,0%	65,9%	6,50 €	2 483
		- €	-0,67%	0,0%	71,5%	7,25 €	
Actions gratuites (AGA R 2021) (3)	15 octobre 2021	- €	-0,58%	0,0%	69,0%	7,25 €	2 049
		- €	-0,38%	0,0%	65,6%	7,25 €	
<b>Total</b>							<b>10 529</b>

(1) Division par 100 de la valeur nominale de l'action décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2021.

(2) Le coût probable des 1 500 000 Stock-Options attribuées le 12 août 2021 a été évalué à partir d'un planning attendu d'exercice des options qui s'étale entre 2023 et 2025.

(3) Le coût probable des 282 616 Actions Gratuites attribuées le 15 octobre 2021 a été évalué à partir d'un planning attendu d'exercice des options qui s'étale entre 2023 et 2025. L'évaluation de l'option tient compte d'une valeur de l'action Forsee Power à 7,25 € telle que retenue pour l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée générale mixte du 15 octobre 2021.

#### 7.10.4 Actions propres

Les actions propres et le contrat de liquidité ouvert auprès d'une société indépendante de services d'investissement (Kepler Cheuvreux) sont présentées en note 7.9.4 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

Le Groupe détient dans le cadre de ce contrat de liquidité pour 95 094 actions Forsee Power SA au 30 juin 2022 représentant une valeur de 238 K€.

## 7.10.5 Réserves de conversion

La réserve de conversion par devise est la suivante :

en milliers d'euros		30 juin 2022	31 décembre 2021
Dollar de Hong Kong	HZD	12	19
Yuan renminbi	RMB	(297)	(204)
Zloty	PLZ	8	0
Roupie indienne	INR	259	(13)
Dollar de Singapour	SGD	(2)	0
<b>Réserve de conversion - Part Groupe</b>		<b>(20)</b>	<b>(196)</b>

## 7.10.6 Résultat net par action

	30 juin 2022	30 juin 2021
Résultat net consolidé	(9 834)	(16 769)
Nombre moyen pondéré d'action en circulation	53 210 003	29 987 600
<b>Résultat net par action</b>	<b>(0,18) €</b>	<b>(0,56) €</b>

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation présenté au titre de la période comparative au 30 juin 2021 a été ajusté de la réduction de la valeur nominale des actions Forsee Power SA décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 octobre 2021.

Le résultat net dilué par action est selon IAS 33 égal au résultat net par action en présence d'un résultat déficitaire.

## 7.11 Provisions pour risques et charges

Les variations sur le premier semestre 2022 sont les suivantes :

en milliers d'euros	31 décembre 2021	Acquisition Holiwatt	Dotations	Reprises	Dont utilisées	Reclassement	Juste valeur	Effets de conversion	30 juin 2022
Provisions pour garantie SAV et recyclages	3 988		1 522	(520)	(520)			0	4 990
Provision litiges	1 328		14	(633)	(324)				708
<b>Provisions</b>	<b>5 316</b>		<b>1 536</b>	<b>(1 153)</b>	<b>(844)</b>			<b>0</b>	<b>5 699</b>
<i>Dont</i>									
<i>Courant</i>									
<i>Non courant</i>	5 316		1 536	(1 153)	(844)			0	5 699

L'effet de l'actualisation sur les provisions non courantes a été évalué à (58) K€ au 30 juin 2022. Cet effet d'actualisation n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés au 30 juin 2022 car considéré comme non significatif.

Les principales provisions pour risques et charges sont détaillées ci-dessous :

- La provision pour garantie SAV (service après-vente) reconnue à la clôture au 30 juin 2022 s'élève à un montant de 3 985 K€ (3 279 K€ au 31 décembre 2021). Cette provision est destinée à couvrir le risque de coûts SAV futurs du fait de la responsabilité de Forsee Power sur les produits vendus (engagement de réparation ou de remplacement de tout

élément défectueux des systèmes de batteries vendues). Cette garantie est une obligation légale, elle n'est pas optionnelle au contrat, et s'étale en général de 4 à 5 ans. Compte tenu du caractère aléatoire de la probabilité de la survenance d'un défaut, cette provision est évaluée selon IAS 37 de manière statistique en fonction des produits vendus, et est ajustée en fonction des coûts de SAV effectivement supportés par le Groupe en cours d'exercice.

- La provision pour recyclage de 1 005 K€ au 30 juin 2022 (709 K€ au 31 décembre 2021) a été constituée pour couvrir les coûts estimés futurs de recyclage des systèmes de batteries vendues et pour lesquelles le Groupe a un engagement de reprise et de recyclage en cas de retour des batteries par les clients.  
Cette provision est calculée en fonction du nombre de systèmes vendus concernés par l'engagement de reprise, et valorisée suivant le coût externe de recyclage des différents types de batteries. Le Groupe actualise régulièrement ces coûts de recyclage externe, afin de prendre en compte les améliorations des coûts de traitement de cette filière relativement récente.
- Les provisions litiges représentent un montant total de 708 K€ au 30 juin 2022 (1 328 K€ au 31 décembre 2021), et correspondent à la valorisation d'autres risques, tels que des risques de pénalités clients, des contentieux, dont le litige avec la société Unu GmbH présenté ci-dessous.

### **Contentieux avec la société Unu GmbH :**

#### ***Procédure de référé-expertise à Paris :***

Le 12 mars 2021, Unu GmbH a assigné en référé Forsee Power et son ancien assureur, la compagnie Generali, devant le Tribunal de Commerce de Paris pour une demande d'expertise judiciaire (cf. Note 7.10 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021). Unu GmbH agit contre la Société sur le fondement de la responsabilité du fait des produits défectueux et la responsabilité contractuelle de droit commun, en alléguant que les batteries présentent des défauts et ne répondent pas aux caractéristiques techniques convenues entre les parties aux termes de l'accord d'approvisionnement du 23 juillet 2016 et de son avenant du 29 juin 2018. La Société ne s'est pas opposée à cette demande d'expertise judiciaire mais a indiqué que celle-ci devait également porter sur les scooters produits par la société Unu GmbH, dont les caractéristiques non-conformes aux spécifications contractuelles initiales sont à l'origine de dysfonctionnements des batteries.

Par une ordonnance du 31 mars 2021, le juge des référés a ordonné la nomination d'un expert judiciaire dont la mission porte à la fois sur l'étude des batteries et sur celle des scooters afin de qualifier l'origine des dysfonctionnements, des désordres associés et donc des responsabilités. L'expert initialement nommé s'étant désisté, le juge des référés a ordonné la nomination d'un nouvel expert par une ordonnance du 16 avril 2021.

L'expert a entendu, à compter du 5 mai 2021, les différents arguments exposés par les Parties mais n'a pas encore désigné de laboratoire pour effectuer les tests nécessaires sur les batteries et les scooters. Cependant celui-ci a relevé à de nombreuses reprises les difficultés de coopération avec Unu GmbH, qui refuse de communiquer certaines pièces clés pour l'expertise notamment les rapports de tests de ses scooters.

Le 31 décembre 2021 Unu GmbH a assigné Forsee Power en référé devant le Tribunal de Commerce de Paris aux fins de remplacement de l'expert judiciaire nommé en avril 2021. Unu GmbH estime que l'expert fait preuve d'une partialité manifeste et que celui-ci ne dispose pas de compétences suffisantes pour réaliser l'expertise judiciaire. Le 26 janvier 2022, la Société a répondu à ces arguments en indiquant que le juge des référés n'était pas compétent et que l'affaire devait être portée devant le Juge du Contrôle. La Société récuse également les arguments d'Unu GmbH s'agissant de la prétendue partialité ou incompétence de l'expert.

Par un jugement du 18 mars 2022, le Juge des référés du Tribunal de Commerce de Paris s'est déclaré incompétent. L'affaire a été portée devant le juge du contrôle qui a décidé de maintenir l'expert nommé en avril 2021 mais lui a adjoint un co-expert. La prochaine réunion d'expertise est prévue pour septembre 2022 avec le collège d'expert.

#### ***Procédure au fond :***

Le 2 novembre 2021, malgré l'expertise en cours, Unu GmbH a assigné Forsee Power devant le Tribunal de Commerce de Paris statuant en juge du fond sur les mêmes fondements que pour l'expertise et réclame 15 845 K€ au titre des préjudices matériels subis, ainsi que 50 K€ de préjudice immatériel. Le Tribunal a renvoyé l'affaire au 28 septembre 2022 pour une audience de procédure. La Société s'attend à ce que le Tribunal sursoit à statuer jusqu'au dépôt du rapport d'expertise.

#### ***Procédure de référé-expertise à Lyon :***

Le 25 mai 2022, Unu GmbH a assigné en référé Forsee Power devant le Tribunal judiciaire de Lyon pour une demande d'expertise judiciaire diligentée par l'assureur et la famille d'un particulier décédé dans l'incendie de son habitation en août 2021.

Les circonstances de cet incendie n'ont pas été établies : le départ de feu se situant, selon l'assureur, au niveau de la porte du garage, ledit garage contenait un scooter thermique de marque Piaggio et un scooter électrique de marque Unu. C'est dans ce contexte que l'assureur a assigné Unu GmbH afin de faire désigner un expert judiciaire ayant pour mission de déterminer l'origine de l'incendie.

Les investigations n'ont pas débuté et aucune cause n'est à ce stade privilégiée. Le Juge des référés a prononcé l'extension de la mission d'expertise le 1<sup>er</sup> août 2022.

Dans l'hypothèse où le sinistre aurait bien été causé par le scooter, ledit sinistre ne serait pas couvert par le nouvel assureur de la Société puisqu'il s'agirait alors d'un nouvel incident sériel lié aux batteries Unu. Le risque ayant été identifié en 2019, celui-ci relèverait donc également de la police conclue avec l'ancien assureur de la Société.

En parallèle, une enquête a été diligentée par le parquet de Lyon mais celle-ci a été classée sans suite. Cela ne préjuge pas d'un éventuel dépôt de plainte avec constitution de partie civile devant un Juge d'Instruction à une date ultérieure par la famille de la victime.

#### ***Provision retenue dans les comptes :***

La provision enregistrée dans les comptes consolidés pour la période au 30 juin 2022 d'un montant de 486 K€ (651 K€ au 31 décembre 2021) comprend donc à la fois les honoraires du conseil juridique de la Société mais également ceux de l'expert judiciaire et des experts externes sollicités par la Société. La provision a été reprise à hauteur de 165 K€ au 30 juin 2022 correspondant aux dépenses comptabilisées sur la période, principalement les frais d'expertise et d'avocats.

La société considère que les demandes de la société Unu GmbH sont infondées et compte faire valoir ses droits et arguments juridiques légitimant à ce stade de la procédure l'absence de provision pour risques au-delà des coûts juridiques mentionnés.

## **7.12 Indemnités de départ à la retraite et médailles du travail**

### **7.12.1 Régime de cotisations définies**

Une charge de 758 K€ a été comptabilisée au 30 juin 2022 (1 194 K€ au 31 décembre 2021) au titre des régimes à cotisations définies en France.

### **7.12.2 Régime de prestations définies**

L'effet de l'augmentation du taux d'actualisation sur l'évaluation des indemnités de fin de carrière et médailles de travail pour les salariés français est évalué à (34) K€ au 30 juin 2022. Cet effet n'a pas été comptabilisé dans les comptes au 30 juin 2022 car considéré comme non significatif.

## 7.13 Emprunts et dettes financières

en milliers d'euros	31 décembre 2021	Emissions	Remboursements	Frais d'émission d'emprunt	Intérêts présentés au titre des emprunts à taux zéro	Reclassement	Effets de conversion	Effet du TIE	Variation nette	Juste valeur	Emissions emprunts IFRS 16	30 juin 2022
Emprunts auprès de la BEI (1)	20 351									584		20 935
Emprunt Atout auprès de la BPI (3)	4 375		(625)			(1 250)						2 500
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI (2)	5 000					(1 250)						3 750
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP (2)	6 746				136	(1 875)						5 007
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC (2)	6 654				152	(1 866)						4 940
Dettes sur droit d'utilisation - non courant	8 437					(838)	2				871	8 472
Dépôts et cautionnements reçus	20											20
Dettes relatives aux parties liées	331		(6)									324
<b>Dettes financières long terme</b>	<b>51 915</b>		<b>(631)</b>		<b>288</b>	<b>(7 079)</b>	<b>2</b>			<b>584</b>	<b>871</b>	<b>45 949</b>
Emprunt Atout auprès de la BPI (3)						1 250						1 250
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI (2)						1 250						1 250
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP (2)						1 875						1 875
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC (2)						1 866						1 866
Intérêts courus sur dettes financières	863	1 176	(959)				0					1 081
Dettes sur droit d'utilisation - courant	878		(558)			774	2					1 096
Intérêts courus non échus	18								(18)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	0								75			75
<b>Dettes financières court terme</b>	<b>1 759</b>	<b>1 176</b>	<b>(1 517)</b>			<b>7 015</b>	<b>2</b>		<b>57</b>			<b>8 492</b>
<b>Endettement financier brut &amp; assimilés</b>	<b>53 673</b>	<b>1 176</b>	<b>(2 148)</b>		<b>288</b>	<b>(64)</b>	<b>4</b>		<b>57</b>	<b>584</b>	<b>871</b>	<b>54 441</b>
<i>Dont</i>												
<i>Courant</i>	1 759	1 176	(1 517)			7 015	2		57			8 492
<i>Non courant</i>	51 913		(631)		288	(7 079)	2			584	871	45 949

### 1) Financements BEI

Un emprunt BEI a été signé en décembre 2020 dont la tranche A de 21,5 M€ a été levée le 16 juin 2021 pour une durée de 5 ans. Cette tranche est accompagnée de 3 500 BSA<sub>BEI Warrant C</sub> émis le 4 juin 2021, conduisant en cas d'exercice à l'émission 388 325 actions ordinaires (AO).

Les instruments financiers dérivés sur les emprunts BEI (BSA<sub>BEI Warrant A</sub> et BSA<sub>BEI Warrant C</sub>) sont présentés en Note 7.14 ci-dessous.

### 2) Les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) auprès de la BNP pour 7,5 M€ et d'HSBC pour 7,5 M€ ont été accordés en juin 2020 à taux 0%, et renégociés en mars 2021 respectivement à 0,75% et 0,31%. Le PGE auprès de la BNP est remboursé trimestriellement à partir du 4 septembre 2022 et jusqu'au 4 juin 2026. Le PGE auprès d'HSBC est remboursé trimestriellement à partir du 11 septembre 2022 et jusqu'au 11 juin 2025.

La société Forsee Power SA a également souscrit en juin 2020 un « PGE – soutien Innovation » auprès de la BPI à hauteur de 5 M€ au taux de 2,35%. Le PGE auprès de la BPI est remboursé trimestriellement à partir du 30 septembre 2022 et jusqu'au 30 juin 2026.

### 3) Forsee Power a souscrit en juin 2020 auprès de la BPI un emprunt « Atout » de 5 M€ au taux de 5%. Ce prêt est remboursé trimestriellement sur 4 ans jusqu'au 30 juin 2025 après une période de différé d'amortissement d'un an qui s'est terminée le 31 août 2021.

Le Groupe n'a pas souscrit sur la période à des contrats à terme en devise (*currency forward*) pour couvrir les créances clients et les dettes fournisseurs en devise dollar.

L'échéancier des dettes financières est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2022	à 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Covenant
Emprunts auprès de la BEI	20 935			20 935	oui
Emprunt Atout auprès de la BPI	2 500		2 500		non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI	3 750		3 750		non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP	5 007		5 007		non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC	4 940		4 940		non
Dettes sur biens pris en location	8 472		3 514	4 958	non
Dépôts et cautionnements reçus	20			20	non
Dettes relatives aux parties liées	324		324		non
<b>Dette financière long terme</b>	<b>45 949</b>		<b>20 035</b>	<b>25 914</b>	
Emprunt Atout auprès de la BPI	1 250	1 250			non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BPI	1 250	1 250			non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la BNP	1 875	1 875			non
Prêt Garanti par l'Etat auprès de la HSBC	1 866	1 866			non
Intérêts courus sur dettes financières	1 081	1 081			non
Dettes sur biens pris en location	1 096	1 096			non
Concours bancaires (trésorerie passive)	75	75			
<b>Dette financière court terme</b>	<b>8 492</b>	<b>8 492</b>			
<b>Endettement financier brut et assimilé</b>	<b>54 441</b>	<b>8 492</b>	<b>20 035</b>	<b>25 914</b>	

## 7.14 Dérivés sur instruments financiers

en milliers d'euros	Date d'émission	Date d'échéance	Nombre d'instruments BSA	Nombre d'actions souscrites en cas d'exercice des BSA	30 juin 2022	31 décembre 2021
BSA Warrant A pour BEI (1)	18 mars 2018	15 mars 2028	6 857	858 290	2 101	4 789
BSA Warrant C pour BEI (1)	4 juin 2021	4 juin 2041	3 500	388 325	967	2 184
<b>Total</b>			<b>10 357</b>	<b>1 246 615</b>	<b>3 068</b>	<b>6 972</b>

(1) La société a émis plusieurs Bons de Souscription d'Action (BSA) au profit de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

- 6 857 BSA BEI Warrant A donnant accès à 858 290 actions ordinaires (AO) émis le 18 mars 2018 en complément du financement de 20 M€ ;
- 3 500 BSA BEI Warrant B donnant accès à 388 325 actions ordinaires (AO), émis le 4 juin 2021 en complément du financement de 21,5 M€.

Les parités de conversion de ces BSA en actions ordinaires de la société ont été actualisées suite à l'attribution définitive des 282 616 actions gratuites (AGA R 2021) lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2022.

Les variations sur le premier semestre 2022 et 2021 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Instruments dérivés à l'ouverture</b>	<b>6 972</b>	<b>4 457</b>
Variation de juste valeur reconnue en résultat	(3 904)	1 714
Instruments dérivés émis sur la période (net des coûts)		2 273
Instruments dérivés annulés suite à conversion		(1 471)
<b>Instruments dérivés à la clôture</b>	<b>3 068</b>	<b>6 972</b>

L'échéancier des dérivés sur instruments financiers est le suivant :

en milliers d'euros	à 1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans	Total
BSA Warrant A pour BEI			2 101	2 101
BSA Warrant C pour BEI			967	967
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 068</b>	<b>3 068</b>

La variation de la juste valeur des dérivés sur l'hypothèse clef de la valeur de l'action Forsee Power impacte les états financiers de la manière suivante :

	BSA Warrant A pour BEI	BSA Warrant C pour BEI	Impact brut sur la juste valeur au 30 juin 2022
Hausse du cours de l'action Forsee Power de 25%	2 473	1 120	<b>3 593</b>
Hausse du cours de l'action Forsee Power de 40%	1 829	828	<b>2 657</b>

La valeur de l'action Forsee Power est de 2.50 € au 30 juin 2022.

## 7.15 Gestion des risques liés aux actifs et passifs financiers

### 7.15.1 Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est présentée à la note 7.14.1 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

Le risque crédit n'a pas évolué de manière significative sur le premier semestre 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

Le Groupe est exposé à un risque de crédit limité au 30 juin 2022 compte tenu de la qualité financière des principaux clients.

La Direction a néanmoins apprécié au 30 juin 2022 un risque de crédit individuel sur un client relatif à l'activité nouvellement déployée en Inde.

### 7.15.2 Gestion du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité est présentée à la note 7.14.2 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

Le risque de liquidité n'a pas évolué de manière significative sur le premier semestre 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

Forsee Power dispose au 30 juin 2022 des instruments de financement suivants :

- 1) Un nouveau contrat de financement avec la BEI a été signé en décembre 2020 permettant une mise à disposition un emprunt de 21.5 M€ (Tranche A), et trois nouvelles lignes de financement (Tranches B, C et D), toutes les trois avec un remboursement du capital *in fine*, cinq ans après la date de tirage. La Tranche A et B du contrat de financement ont été utilisées et remboursée pour la Tranche B.

La Tranche C pour 10 M€ est conditionnée à des covenants de niveau de chiffre d'affaires que le Groupe avait d'ores et déjà atteint dès la clôture de l'exercice 2020. La Tranche C de 10 M€ est également conditionnée, à la réalisation d'une augmentation de capital de 10 M€ de la part d'un ou plusieurs actionnaires, ce qui a été réalisé en novembre 2021 avec l'introduction en bourse de la société. La Tranche C n'est pas tirée au 30 juin 2022.

La Tranche D de 10 M€ est quant à elle conditionnée à un niveau de chiffre d'affaires et de profitabilité que le Groupe projette toujours d'atteindre à moyen terme.

- 2) Le Groupe dispose de programmes d'affacturage auprès de la banque Santander et de HSBC (cf. Note 3.3.10 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021).
- 3) Par expérience, les banques et ses partenaires financiers ont accompagné régulièrement le Groupe dans sa croissance organique et ses besoins de financement.
- 4) Les actionnaires de la société ont toujours apporté leur soutien financier dans le financement de celui-ci. Il a ainsi bénéficié de plusieurs injections en compte courant et de recapitalisation financière sur les précédents exercices.

Le Groupe s'assure ainsi en permanence qu'il dispose des fonds nécessaires pour faire face à ses dettes lorsqu'elles arrivent à échéance.

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Autorisation de découvert	0	0
<b>Sous-total facilités de crédit (a)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	46 477	70 770
Découverts bancaires - Trésorerie Passive	75	0
<b>Liquidité nette (b)</b>	<b>46 402</b>	<b>70 770</b>
<b>Total position de liquidité (a) + (b)</b>	<b>46 402</b>	<b>70 770</b>

### 7.15.3 Gestion du risque de marché

Le Groupe est exposé à l'évolution à la hausse du cours des matières premières et de l'énergie observé sur le marché international. Le Groupe dispose néanmoins de contre-mesures présentés en note 2 « Faits caractéristiques » afin de limiter ce risque.

Le Groupe dispose sur la période d'un volume d'achats de marchandises et de ventes de batteries en devise dollar américain qui forme un équilibre. De ce fait il n'a pas été nécessaire de mettre en place de couverture en devise sur la période. La Direction étudie la mise en place de contrats à terme de devise (*currency forward*) en fonction des prévisions d'achats et de ventes, et de l'évolution attendue de la parité entre la devise euro et la devise dollar américain.

### 7.15.4 Gestion du capital

La gestion du capital est présentée en note 7.14.4 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

La gestion du capital n'a pas évolué sur le premier semestre 2022 par rapport au 31 décembre 2021.

## 7.16 Informations relatives à la juste valeur des actifs et des passifs financiers

### 7.16.1 Trésorerie, prêts et créances

Le Groupe estime que la valeur comptable de la trésorerie, des créances clients, des autres créances, des dettes fournisseurs, des autres dettes et des divers dépôts et cautionnements, est une bonne approximation de la valeur de marché au 30 juin 2022 en raison du fort degré de liquidité de ces postes et de leur échéance à moins d'un an.

### 7.16.2 Actifs à la juste valeur

Le Groupe ne détient pas de valeur mobilière de placement au 30 juin 2022.

### 7.16.3 Instruments financiers dérivés et de couverture

Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de trading au 30 juin 2022.

### 7.16.4 Passifs financiers au coût amorti

Pour les dettes fournisseurs, le Groupe considère que la valeur comptable est une bonne approximation de la valeur de marché, en raison du fort degré de liquidité de ces éléments.

La valeur de marché des dettes financières à long terme et à court terme est déterminée en utilisant la valeur des flux de trésorerie décaissés futurs estimés, actualisés en utilisant les taux observés par le Groupe en fin de période pour les instruments possédant des conditions et des échéances similaires.

## 7.16.5 Bilan des instruments financiers

Les valeurs de marché des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur qui correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale constatée sur le marché principal ou le plus avantageux, à la date d'évaluation. Les méthodes de valorisation des actifs et passifs financiers retenues par niveau sont les suivantes :

- Niveau 1 : juste valeur déterminée exclusivement par référence aux prix constatés sur des marchés actifs ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée par un modèle utilisant des paramètres de marchés observables directement ou indirectement ;
- Niveau 3 : juste valeur évaluée par un modèle incorporant certains paramètres non observables sur un marché ;

en milliers d'euros	30 juin 2022	Juste valeur	Niveau 1 Cours et prix non ajustés	Niveau 2 Données observables	Niveau 3 Données non observables
Trésorerie et équivalent de trésorerie	46 477	46 477	46 477		
Instruments financiers non détenus à des fins de transaction	0				0
<b>Actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>46 477</b>	<b>46 477</b>	<b>46 477</b>		<b>0</b>
Dépôts de garanties et cautionnements versés	535	535			535
Autres actifs financiers	4 332	4 332			4 332
Créances clients	16 278	16 278			16 278
Autres actifs	13 210	13 210			13 210
<b>Actifs au coût amorti</b>	<b>34 355</b>	<b>34 355</b>			<b>34 355</b>
Dérivés sur instrument financier	3 068	3 068		3 068	
<b>Passifs financiers à la juste valeur</b>	<b>3 068</b>	<b>3 068</b>		<b>3 068</b>	
Dette financière long terme	45 949	45 949			45 949
Dette financière court terme	8 492	8 492			8 492
Dettes fournisseurs présentées en BFR	14 525	14 525			14 525
Autres passifs	18 490	18 490			18 490
<b>Passifs au coût amorti</b>	<b>87 455</b>	<b>87 455</b>			<b>87 455</b>

Les méthodes et hypothèses utilisées afin d'estimer la juste valeur des éléments d'actifs et passifs financiers sont présentées en Note 3.3.7 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

## 7.17 Dettes fournisseurs

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Fournisseurs	14 525	12 369
<b>Dettes fournisseurs présentées en BFR</b>	<b>14 525</b>	<b>12 369</b>
Dette fournisseurs sur introduction en bourse	0	1 230
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>14 525</b>	<b>13 599</b>

## 7.18 Autres passifs

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Clients - Avances et acomptes reçus	5 060	5 282
Dettes sociales (1)	6 465	7 645
Dettes fiscales	1 188	697
Passifs liés aux contrats clients (2)	2 285	1 530
Autres dettes courantes diverses (3)	1 074	869
Avantages octroyés sur PGE avec taux à des conditions hors marché	1 316	1 601
<b>Autres dettes présentées en BFR</b>	<b>17 389</b>	<b>17 624</b>
Dettes d'impôt sur les sociétés	43	5
Dettes sur acquisitions d'immobilisations	1 058	0
<b>Autres passifs</b>	<b>18 490</b>	<b>17 629</b>
<i>Dont</i>		
<i>Courant</i>	13 020	13 946
<i>Non courant</i>	5 469	3 683

- 1) Dont 438 K€ de contribution patronale sur actions gratuites ;  
 2) Dont 2 285 K€ de revenus constatés d'avance sur des extensions de garantie de batterie spécifique ;  
 La variation des passifs liés aux contrats est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Passifs sur contrat en début de période</b>	<b>1 530</b>	<b>329</b>
- Passifs sur contrats repris suite à la réalisation des obligations de performance sur la période		
- Passifs sur contrats annulés suite à l'annulation du contrat		
+ Obligations de performance non réalisées sur les nouveaux contrats de la période	765	1 283
+/- Autres variations et effets de conversion	(9)	(81)
<b>Passifs sur contrats en fin de période</b>	<b>2 285</b>	<b>1 530</b>

Les obligations de performance correspondent principalement à des extensions de garanties, et sont réalisées sur une période comprise entre 1 et 8 ans.

- 3) Dont 731 K€ chez Zhongshan Forsee Industry Ltd (contre 388 K€ au 31 décembre 2021) et 215 K€ sur Zhongshan Forsee Development (contre 314 K€ au 31 décembre 2021).

Les autres passifs ont une échéance à moins de 12 mois à l'exception de l'avantage octroyé sur PGE à taux zéro pour la part à échéance entre 1 et 5 ans.

L'effet de l'actualisation sur les autres passifs non courants est évalué à (56) K€ au 30 juin 2022 et n'a pas été comptabilisé dans les comptes consolidés car considéré comme non significatif.

## 7.19 Impôts différés

Les impôts différés se décomposent par différences temporaires de la manière suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
Différences temporaires fiscales	9	27
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	45	45
Retraitement IFRS 16 sur contrats de location	184	120
Frais d'augmentation de capital	0	0
Frais d'émission d'emprunt au TIE	9	9
Marges internes sur stocks	48	56
Autres différences temporaires	(71)	111
Activation des déficits fiscaux reportables	0	0
<b>Total Impôts différés nets</b>	<b>224</b>	<b>368</b>

Les impôts différés ont été valorisés pour les sociétés françaises selon le taux d'imposition en vigueur l'année du retournement des différences temporaires, tenant compte du taux d'imposition à 25% à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et pour les exercices suivants.

Le Groupe a limité depuis le 31 décembre 2021 la reconnaissance des IDA sur les déficits fiscaux reportables des entités fiscales en fonction des perspectives de recouvrement sur un horizon de 3 ans. Le Groupe limitait auparavant la reconnaissance des IDA sur les déficits fiscaux reportables en fonction de la probabilité de récupération sur un horizon de 5 ans.

Le montant des déficits fiscaux reportables non reconnus dans les états financiers s'élève à 156 746 K€ (soit 39 186 K€ d'IDA non reconnus) au 30 juin 2022 contre 144 547 K€ (soit 36 137 K€ d'IDA non reconnus) au 31 décembre 2021. Ces déficits fiscaux reportables concernent l'entité fiscale Forsee Power. Les entités fiscales étrangères situées en Chine (Zongshan Forsee Power Industry, Zongshan Forsee Power Development) et en Inde (Forsee Power India) disposent d'un régime de taxation spécifique ne permettant pas un report des pertes fiscales.

La variation des impôts différés comptabilisés en résultat et en capitaux propres est la suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2022	31 décembre 2021
<b>Impôts différés actifs à l'ouverture</b>	<b>373</b>	<b>468</b>
Charge comptabilisée au résultat global	(306)	(252)
IDA sur activation des contrats de location	146	146
Compensation IDA/IDP sur entité fiscale	(37)	0
Autres	54	11
<b>Impôts différés actifs à la clôture</b>	<b>229</b>	<b>373</b>
<b>Impôts différés passifs à l'ouverture</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
Charge comptabilisée au résultat global	0	0
Compensation IDA/IDP sur entité fiscale	0	0
Autres	0	0
<b>Impôts différés passifs à la clôture</b>	<b>5</b>	<b>5</b>
<b>Impôts différés à l'ouverture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Impôts différés sur frais d'augmentation de capital		0
Impôts différés non reconnus en OCI		0
<b>Impôts différés à la clôture</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 8. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE L'ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

### 8.1 Chiffre d'affaires

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Ventes de marchandises	48 382	36 479
Prestations de services	829	626
Autres activités	515	65
<b>Total</b>	<b>49 727</b>	<b>37 171</b>

Le montant du carnet de commande (commandes fermes non réalisées) et le calendrier prévisionnel de réalisation des obligations de prestations non remplies est le suivant :

en milliers d'euros	30 juin 2022
<b>Carnet de commande en début de période</b>	<b>54 601</b>
- Engagements à l'ouverture dont les prestations ont été réalisées sur la période et reconnues en chiffre d'affaires	(49 167)
- Engagements à l'ouverture dont les prestations n'ont pas été réalisées sur la période car annulées (annulation de commande)	
+ Offres fermes signées sur la période et reconnues en chiffre d'affaires	(560)
+ Offres fermes signées sur la période et non reconnues en chiffre d'affaires	73 238
<b>Carnet de commande en fin de période</b>	<b>78 112</b>
<b>Calendrier prévisionnel de la comptabilisation en chiffre d'affaires</b>	
Réalisation attendue en 2022	66 464
Réalisation attendue en 2023	11 648
Réalisation attendue en 2024 et au-delà	0
<b>Total carnet de commande en fin de période</b>	<b>78 112</b>

### 8.2 Autres produits et charges opérationnels

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Subventions d'exploitation	2	20
Résultat cession d'immobilisations	(41)	(13)
Jetons de présence	(225)	0
Charges diverses de gestion	(119)	(185)
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>(366)</b>	<b>(177)</b>

### 8.3 Services extérieurs et achats consommés

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Achats consommés, y compris gains et pertes de change sur achats (1)	(36 008)	(28 877)
Honoraires, prestations extérieures	(1 917)	(1 772)
Locations, entretien & assurances	(793)	(499)
Transports, déplacements & réceptions	(1 381)	(965)
Frais d'études et de recherche	(689)	(648)
Frais postaux & de télécommunications	(114)	(133)
Sous-traitance (1)	(365)	(269)
Autres	(117)	(48)
<b>Services extérieurs et achats consommés</b>	<b>(41 384)</b>	<b>(33 212)</b>

- 1) Dont produit de Crédit d'Impôt Recherche (CIR) au titre de l'exercice 2021 présentés en déduction des achats consommés pour 219 K€ et en déduction des charges de sous-traitance pour 26 K€.

### 8.4 Charges de personnel et effectifs

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
<b>Charges de personnel</b>		
Rémunérations (1)	(9 824)	(7 706)
Charges sociales (1)	(3 458)	(2 514)
Autres avantages court terme	(158)	(125)
Coûts des services rendus des régimes à prestations définies	0	0
Coûts des paiements en actions	(1 976)	(247)
Charges patronales sur paiements en actions	(26)	0
Participation des salariés	0	0
<b>Total</b>	<b>(15 442)</b>	<b>(10 593)</b>
<b>Effectif moyen</b>		
Cadres	209	152
Non Cadres	421	356
<b>Total</b>	<b>630</b>	<b>508</b>

- 1) Dont 250 K€ de produit du Crédit d'Impôt Recherche relatif à l'exercice 2021 présenté en déduction des charges de rémunérations au 30 juin 2022, et 182 K€ de produit présenté en déduction des charges sociales au 30 juin 2022.

## 8.5 Impôts et taxes

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Taxes assises sur les salaires	(196)	(206)
Autres taxes	(166)	(264)
<b>Impôts &amp; taxes</b>	<b>(361)</b>	<b>(471)</b>

## 8.6 Dotations/Reprises aux amortissements et provisions d'exploitation

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(1 475)	(980)
Amortissements des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	(598)	(620)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(1 215)	(571)
Provisions pour risques et charges	(374)	(824)
Dépréciation nettes sur stocks et créances	(690)	124
<b>Dotations nettes</b>	<b>(4 352)</b>	<b>(2 872)</b>

## 8.7 Résultat opérationnel non courant

Il n'y a pas d'élément opérationnel non courant enregistrés sur le premier semestre 2022 et 2021.

## 8.8 Résultat financier

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Produits financiers encaissés sur les actifs financiers	2	0
<b>Produits financiers</b>	<b>2</b>	<b>0</b>
Charges d'intérêts sur emprunt	(1 441)	(3 151)
<b>Cout de l'endettement financier brut</b>	<b>(1 441)</b>	<b>(3 151)</b>
Gains et pertes de change sur actifs financiers	592	113
Dépréciations nettes des actifs financiers évalués au coût amorti	0	0
Variation de juste valeur des dérivés (1)	3 904	(2 155)
Effet du taux d'intérêt effectif (TIE) (2)	(591)	(1 309)
Charges d'intérêts des dettes sur biens pris en location	(161)	(170)
Frais et commissions bancaires	(106)	(59)
Autres produits financiers	19	26
Avantages octroyés sur PGE avec taux à des conditions hors marché	288	327
<b>Autres charges et produits financiers nets</b>	<b>3 944</b>	<b>(3 226)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>2 504</b>	<b>(6 377)</b>

- 1) Dont 2 687 K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA BEI Warrant A et 1 217 K€ de variation de juste valeur sur le dérivé BSA BEI Warrant C au 30 juin 2022 (cf. Note 7.14).
- 2) Dont au 30 juin 2021 pour (1 235) K€ de charges financières suite au remboursement anticipé en juin 2021 de l'emprunt BEI de 20 M€ souscrit en 2017.

## 8.9 Impôt sur les résultats

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Impôts courants	(1)	0
Impôts différés	(160)	(238)
<b>Charge fiscale</b>	<b>(161)</b>	<b>(238)</b>

La rationalisation de la charge d'impôt sur le premier semestre 2022 et 2021 est la suivante :

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Charge fiscale théorique (au taux en vigueur)	2 418	4 133
Charge fiscale réelle	(161)	(238)
<b>Différence</b>	<b>2 580</b>	<b>4 371</b>
Autres différences permanentes	28	9
Crédits d'impôt (CIR)	(182)	0
Paiements en actions	494	66
Dérivés sur les instruments financiers	(976)	785
Ajustement taux d'imposition en France (report variable)	0	37
Charges financières non déductibles et non reconnues	0	60
Déficit fiscal né sur le semestre et non reconnu au bilan	3 097	3 284
Dépréciation sur la période de déficits fiscaux antérieurement reconnus au bilan	0	0
Autres différences	118	130
<b>Total</b>	<b>2 580</b>	<b>4 371</b>

## 9. INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE L'ETAT DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

### 9.1 Dotations aux amortissements, provisions et dépréciations

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Dotations nettes aux immobilisations	2 690	1 551
Dotations nettes des droits d'utilisation sur immobilisations corporelles	598	620
Dotations nettes des provisions pour risques et charges	374	824
Dépréciation nettes sur actifs financiers	0	0
<b>Dotations nettes</b>	<b>3 662</b>	<b>2 996</b>

### 9.2 Besoin en fonds de roulement

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2021	BFR	Effets non cash en BFR et éléments calculés	Effets de conversion	30 juin 2022
Stocks nets	7.6	28 417	6 797	(0)	281	35 495
Créances clients nettes	7.7	10 571	5 661	(4)	50	16 278
Autres actifs courants	7.8	13 331	(2 910)	574	(137)	10 858
Dettes fournisseurs	7.17	(12 369)	(699)	(1 339)	(118)	(14 525)
Autres passifs courants	7.18	(17 624)	49	255	(70)	(17 389)
<b>Total des variations du Besoin en Fonds de Roulement (BFR)</b>		<b>22 327</b>	<b>8 898</b>	<b>(514)</b>	<b>6</b>	<b>30 717</b>

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2021	Variation et impact résultat	Reclassement	Effets de conversion	30 juin 2022
Variation des impôts différés	7.19	368	(160)		0	225
Variation des créances et dettes IS (1) 7.8 et 7.18		2 485	(175)		(0)	2 310
<i>dont CIR</i>		2 237	86			2 323
Charges fiscales comptabilisées	8.9	(134)	161			(161)

(1) Dont 2 237 K€ de créance CIR (2018, 2019 et 2020) au 31 décembre 2021

### 9.3 Flux de trésorerie sur acquisitions d'immobilisations

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(2 140)	(2 089)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 988)	(1 449)
Acquisition d'actifs financiers	(98)	0
<b>Total Investissements</b>	<b>(4 226)</b>	<b>(3 538)</b>
Dette sur acquisition d'immobilisation	1 058	(1 323)
<b>Flux de trésorerie nets sur acquisition d'immobilisations</b>	<b>(3 168)</b>	<b>(4 861)</b>

### 9.4 Plus/(Moins) value sur cessions d'immobilisations

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Produits de cession d'immobilisations incorporelles	0	0
Produits de cession d'immobilisations corporelles	0	0
Produits de cession d'actifs financiers	0	0
Val. nette comptable des immobilisations incorporelles cédées	0	0
Val. nette comptable des immobilisations corporelles cédées	50	193
<b>Plus/(Moins) value sur cessions d'immobilisations</b>	<b>50</b>	<b>193</b>

### 9.5 Flux de trésorerie sur les cessions d'immobilisations

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles	0	0
Cessions d'actifs financiers	0	0
Créance sur cession d'immobilisation	0	0
<b>Flux de trésorerie nets sur cessions d'immobilisations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 9.6 Flux de trésorerie sur les variations de périmètre

en milliers d'euros	30 juin 2022	30 juin 2021
Acquisition le 31 mai 2022 de titres NEoT Capital auprès de Mitsubishi Corporation	(2 292)	
Souscription en numéraire à l'augmentation de capital NEoT Capital du 30 juin 2022 (1)	0	
Frais d'acquisition sur titres		
Souscription au capital de Forsee Power Inc. et Forsee Power North America Inc.	0	
Trésorerie nette acquise		
<b>Flux de trésorerie nets sur variation de périmètre</b>	<b>(2 292)</b>	<b>0</b>

(1) Libération le 9 juillet 2022 de la souscription en numéraire de 1 058 K€ ;

## 10. AUTRES INFORMATIONS

### 10.1 Evènements postérieurs au 30 juin 2022

Les évènements significatifs postérieurs au 30 juin 2022 sont :

- **Recapitalisation de NEO T Capital**

Les fonds relatifs à l'augmentation de capital approuvée par la Décision collective et unanime des associés du 30 juin 2022 de NEO T Capital, ont été intégralement libérés le 9 juillet 2022 pour un montant global de 3 210 K€.

Forsee Power a souscrit à hauteur de 1 243 K€ dont 1 058 K€ en numéraire et 185 K€ par conversion d'une créance.

La détention de Forsee Power dans le capital social de NEO T Capital s'élève à 50% suite à la Décision collective et unanime des associés du 30 juin 2022.

- **Signature d'un bail immobilier aux Etats-Unis**

Forsee Power a signé le 25 juillet 2022 un contrat de location portant sur un bâtiment industriel de 12 820 m<sup>2</sup> situé à Hilliard en périphérie de la ville de Columbus dans l'état de l'Ohio. Ce contrat de location porte sur une durée initiale du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 janvier 2033 et peut être renouvelé à deux reprises pour une période de 5 ans.

La prise de possession du bâtiment industriel est attendue au 1<sup>er</sup> novembre 2022 après la réalisation par le propriétaire de travaux d'aménagement et de mise en conformité.

Ce contrat de location est garanti par une lettre de crédit SBLC (stand-by lettre of credit) signée le 25 juillet 2022 par établissement bancaire français pour un montant maximum de 1 M\$ et couvrant la période jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2032. Cette garantie est assortie par la mise en place d'un gage en espèce rémunéré de 1 M€ à compter du 25 juillet 2022 et jusqu'au 25 juillet 2025.

### 10.2 Relations avec les parties liées

#### 10.2.1 Rémunérations versées au management

Les rémunérations versées au management sont présentées à la note 9.2.1 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale Ordinaire a approuvé dans sa session du 24 juin 2022 la politique de rémunération des mandataires sociaux notamment sur :

- 1) Une enveloppe annuelle de rémunération des mandataires pour un montant de 450 K€ au titre de l'exercice 2022 ;
- 2) Une attribution définitive de 282 616 actions gratuites (AGA R 2021) au titre de la rémunération 2021 suite à la décision du Conseil d'Administration du 6 avril 2022 et de l'avis du Comité des Nominations et des Rémunérations du 1<sup>er</sup> avril 2022.

#### 10.2.2 Transactions avec les parties liées

Les principales parties liées et transactions avec les parties liées sont définies et présentées aux notes 3.3.32 et 9.2.2 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

La note ci-dessous présente les principales transactions et les soldes du premier semestre 2022 :

en milliers d'euros	30 juin 2022
Créance envers NéoT CAPITAL	359
Créances clients avec un actionnaire	239
Dettes financières envers les actionnaires	324
<b>Total éléments de l'état de la situation financière</b>	<b>922</b>
Salaires et autres avantages à court terme	(1 684)
Paiements en actions	(1 516)
Honoraires	(60)
Charges d'intérêt sur compte courant et OC5	0
Chiffre d'affaires	1 017
Achats	(30)
Produits d'intérêt sur créance envers NéoT CAPITAL	13
<b>Total éléments du compte de résultat</b>	<b>(2 260)</b>

### 10.3 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont présentés dans la note 9.3 aux états financiers consolidés au 31 décembre 2021.

Les principaux engagements pris, modifiés ou arrêtés au cours de la période du 1<sup>er</sup> semestre 2022 sont les suivants :

- **Signature du contrat de location aux Etats-Unis**

Forsee Power Inc. a signé le 25 juillet 2022 un contrat de location portant sur un bâtiment industriel de 12 820 m<sup>2</sup> situé à Hilliard en périphérie de la ville de Columbus dans l'état de l'Ohio. Ce contrat de location porte sur une durée initiale du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 janvier 2033 et peut être renouvelé à deux reprises pour une période de 5 ans.

La prise de possession du bâtiment est attendue pour le 1<sup>er</sup> novembre 2022 après la réalisation par le propriétaire de travaux d'aménagement.

Ce contrat de location est assorti d'une lettre de crédit SBLC d'un montant de 1 M\$.

- **Lettre de crédit SBLC et gage en espèce**

Forsee Power a obtenu le 25 juillet 2022 auprès d'un établissement bancaire français une lettre de crédit SBLC (*stand-by lettre of credit*) pour un montant maximum de 1 M\$ au profit du propriétaire du bâtiment industriel loué à Hilliard aux Etats-Unis. Le montant garanti par cette lettre de crédit SBLC est dégressif annuellement de 10% jusqu'au 31 novembre 2032.

Cette lettre de crédit SBLC est assortie d'un gage en espèce rémunéré pour un montant de 1 M€ à compter du 25 juillet 2022 et jusqu'au 25 juillet 2025.

- **Ligne de financement bancaire de 9 M€ et gage sur stock**

La société Forsee Power SA a bénéficié en juin 2021 d'une ligne de crédit pour 9 M€ auprès d'un pool bancaire. Cette ligne de crédit est garantie par un gage sur stocks de 11.7 M€ pour la période 30 juin 2021 au 30 juin 2022.

Cette ligne de financement bancaire de 9 M€ n'a pas été prorogée au 30 juin 2022 compte tenu de l'absence d'utilisation sur la période.

Le gage sur stock de 11.7 M€, inscrit initialement pour une durée de 5 ans, a néanmoins été maintenu et prorogé sans date par le pool bancaire pour accompagner Forsee Power sur d'autres opérations à venir.

- **Bail précaire Ecully**

Le bail précaire du site occupé à Ecully suite à la reprise le 21 juillet 2021 d'une partie de l'activité et des actifs de la société Holiwatt (ex-Centum Adetel Transportation) a été prolongé jusqu'au 31 octobre 2022.

## 3.2 Rapport d'examen limité des commissaires aux comptes

Période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022

Aux actionnaires de la société FORSEE POWER SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à l'examen limité des comptes consolidés semestriels résumés de la société FORSEE POWER SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 30 juin 2022 qu'ils sont joints au présent rapport ; la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### **Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS relative à l'information financière intermédiaire tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels résumés.

Paris-La Défense et Sarcelles, le 14 septembre 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Jean LEBIT

Thierry QUERON